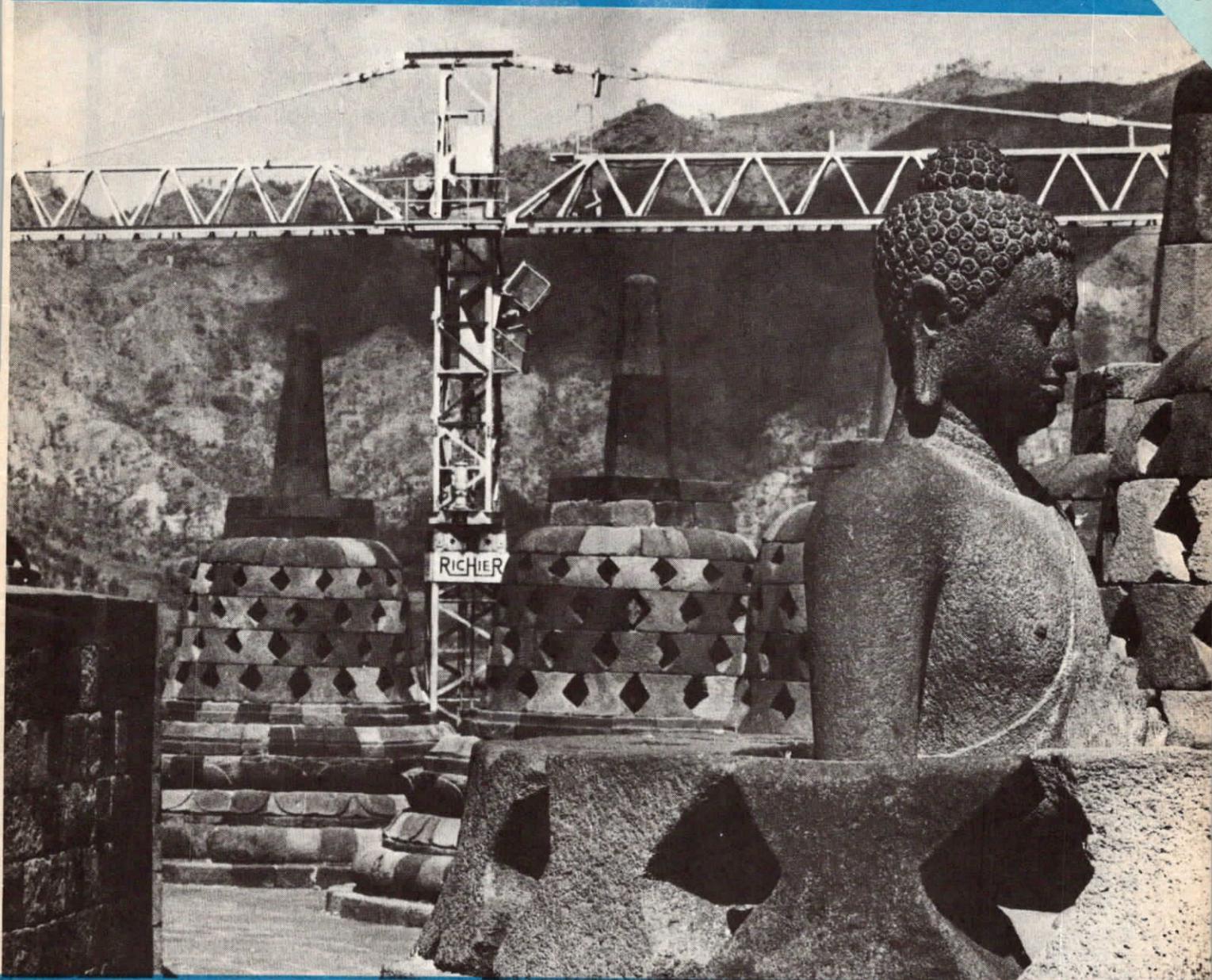


# l'éducation

notre concours  
deuxième épreuve



l'action culturelle de l'Unesco

17 mai 1979

n° 388 ■ 4 F

## LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

Ils permettent :

- aux Instituteurs et aux Professeurs de faire très vite, en début et en fin d'année, le bilan des connaissances et des lacunes, de « mesurer » le niveau de leur classe;
- aux Psychologues scolaires d'analyser les difficultés rencontrées par l'élève, de procéder à l'observation continue;
- aux Conseillers d'Orientation de déterminer le ou les types d'enseignement qui paraissent le mieux convenir aux dispositions des élèves, de comparer des élèves appartenant à des établissements différents;

Ils constituent d'importants documents à inclure au « dossier individuel de l'élève ».

### Pour le cycle élémentaire

## Les tests d'acquisitions scolaires

CE 1-CE 2 (10<sup>e</sup>-9<sup>e</sup>) Français et Mathématiques - Révision 1973  
 CE 2-CM 1 (9<sup>e</sup>-8<sup>e</sup>) Français et Mathématiques - Révision 1973  
 CM 1-CM 2 (8<sup>e</sup>-7<sup>e</sup>) Français et Mathématiques - Révision 1974

### Pour le cycle d'observation

## Les tests d'acquisitions scolaires

CM 2-6<sup>e</sup> (7<sup>e</sup>-6<sup>e</sup>) Français et Mathématiques - Révision 1974  
 6<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> Français - Mathématiques modernes - Révision 1977.  
 5<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> Français - Révision 1975 - Mathématiques modernes - Anglais - Allemand

### Au seuil du second cycle

## Les tests d'acquisitions scolaires

3<sup>e</sup> - 2<sup>e</sup> Français et Mathématiques modernes - Révision 1976  
 Fin de 1<sup>er</sup> Français et Mathématiques

**Nouveauté 1976**

## Le test du cycle élémentaire

Il permet :

- à n'importe quel moment de l'année de déterminer le niveau scolaire d'un enfant en vue de son affectation à une des classes du cycle élémentaire (CE 1 - CE 2 - CM 1 - CM 2);
  - de résoudre rapidement les problèmes de répartition, d'affectation, de constitution de groupes de niveau en français et en mathématiques;
  - particulièrement aux maîtres d'établissements à caractère sanitaire, de procéder à une évaluation rapide du niveau.
- Tous ces tests peuvent être utilisés sans difficulté par les maîtres eux-mêmes.
  - Leur élaboration et leur présentation satisfont aux règles les plus rigoureuses de la psychotechnique moderne.
  - Chacun d'eux est étalonné sur un échantillon d'environ 1 500 élèves d'établissements de Paris, de grandes villes, de petites villes et de milieu rural.
  - La correction à l'aide de grilles transparentes est facile et rapide.
  - Ils sont l'instrument indispensable des Instituteurs, Professeurs, Conseillers d'O.S.P., Psychologues scolaires, et de tous ceux à qui incombent des tâches d'observation, de psychopédagogie et d'orientation.

Documentation gratuite sur demande

EDITIONS DU CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE

48, avenue Victor-Hugo, 75783 PARIS CEDEX 16 - Tél. : 501-83-26



## activité d'éveil de la maternelle à la classe terminale



## PEINTURE SUR TISSUS

Créer, en classe, ou pour ses loisirs, des foulards, des cravates, des sets de tables, des nappes, des panneaux décoratifs, abat-jour, des tee-shirts, etc.

S'exprimer avec la couleur en s'initiant aux techniques artisanales du sel, du serti, du batik, du mahaju.

Ce sont les multiples possibilités de la peinture sur tissus... et c'est pourquoi cette activité simple et peu coûteuse est pratiquée par de nombreuses écoles maternelles, C.E.S., C.E.T., Arts Décoratifs, Beaux-Arts, Association et Atelier de création pour les jeunes.

Pour vous conseiller utilement, la S.A.R. LEPRINCE, spécialiste de la peinture sur tissus, vous invite à suivre chaque mercredi, à partir de 14 H., les séances de démonstration où des artistes viendront expliquer leurs techniques, répondre à vos questions et vous présenter le matériel nécessaire : cadre, soie, colorants, pinceaux, etc.



## nouveautés

Pour la décoration de tee-shirts, sets de table, cravates, nappes, jeans, etc... :  
 marqueurs et pastels SOMEIL, se fixant par simple repassage.  
 AINSI QUE NOS GOUACHES SOMEIL

Gamme de coloris :  
 GOUACHES = 5 et 15 COULEURS  
 marqueurs = 8 couleurs  
 pastels = 7 à 16 couleurs  
 Princecolor couleurs pour soie et laine 44 nuances éclatantes  
 SE FIXANT EN ETUVE



NOUVEAUTE COULEURS POUR LAINE SOIE  
 PRINCECOLOR

## nouveauté 79

COLLECTION  
 DESSIN  
 ECOLOGIE



MODELE ET  
 ETUDE

FLEURS  
 POISSONS  
 OISEAUX  
 CHEVAUX  
 PAPILLONS



POUR L'ENSEIGNEMENT DU DESSIN

# l'éducation

fondée en 1945  
par Gustave Monod et Louis Cros

**Rédaction, publicité, annonces**  
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris  
Tél. : 266-69-20/21/67

**Abonnements**  
215, boulevard Macdonald - 75019 Paris  
Tél. : 202-80-88

le numéro ordinaire : 4 F  
le numéro spécial : 6 F  
Abonnement annuel : France 90 F  
étranger 120 F

C.C.P. 31-680-34 F (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre  
une bande d'expédition et 2,40 F en timbres.

## une semaine après l'autre

- 2 la petite note, par Maurice Guillot
- 2 alternance et travail manuel, par Nicole Gauthier
- 4 que se passe-t-il ?

## cette école innombrable

- 6 entre risque et conformisme, entretien avec Ida Berger, maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris
- 8 livre : les intoxiqués du petit écran, par Michaëla Bobasch
- 10 l'éducation-débat : former de nouveaux maîtres, entretien avec René Couaneau, directeur des Ecoles au ministère de l'Éducation
- 13 concours de l'éducation : deuxième épreuve
- 14 vous avez la parole : drôle de tronc commun ! par Daniel Pasquier

## à votre service

- 15 l'éducation a retenu pour vous cette semaine
- 16 textes officiels : vous lirez au B.O.
- 16 vous avez la parole, par René Guy
- 18 documentation : la nature à tous les niveaux, par Pierre Ferran ; ce et ceux qui font la littérature, par François Mariet, Louis Porcher, Marie-Claude Porcher
- 20 audiovisuel : la réalisation/19 — l'utilisation du texte littéraire, par Jean-Luc Michel
- 21 sur votre agenda

## l'homme créateur

- 23 un malaise qui ne finit pas, par Jean-Pierre Vélis
- 24 poésie : quelques-unes de ses voies navigables, par Pierre Ferran
- 26 panorama — théâtre : l'humble et simple chant intérieur, par Pierre-Bernard Marquet ; à partir du texte original, par Raymond Laubreaux ; cinéma : un film « étrange », par Etienne Fuzellier

## le monde comme il va

- 28 le C de l'Unesco, par Pierre-Bernard Marquet

## 34 mots croisés — bridge

photos - couverture : G. Bolla/Unesco ; p. 26 : Lot ; p. 27 : Sabine Strosser ; p. 29 : Alexis N. Vorontzoff et André Ounn/Unesco.

## la petite note

COMME chaque année, voici revenu le temps du critère suprême : la note de mathématique. Cette période fatidique d'orientation où les vœux des élèves, mais surtout ceux des parents, vont être examinés par le conseil de classe, puis entérinés par l'administration. Notre système scolaire est ainsi fait qu'il semble, et c'est vrai pour beaucoup, que la carrière, la vie professionnelle, et pourquoi pas la vie tout court de l'individu, se joue, se décide, d'une façon parfois irrémédiable dans ce court laps de temps du choix de la filière d'entrée en seconde. Au-delà des « moyennes », la carte scolaire, les appréciations des professeurs, pas toujours en harmonie entre elles, la volonté parfois forcenée des parents, ne décident-elles pas trop souvent de l'avenir d'un jeune, presque malgré lui ?

Dans les esprits, cette note de mathématique est devenue la clé de toutes les « carrières » intéressantes et, la plupart du temps, les parents ne voient que cette issue pour leur progéniture, les professeurs se faisant les agents d'une sélection que beaucoup combattent par ailleurs. Il n'est pas rare de voir certains d'eux refuser le passage en « C » à des élèves qui affichent pourtant une moyenne... bien au-dessus de la moyenne.

Dans cette grande « négociation », nombre de parents, parce qu'ils sont socialement défavorisés, parce que le seul fait de franchir le seuil d'un établissement scolaire les indispose, parce que leur manque de vocabulaire les intimide face à un professeur qui, qu'on le veuille ou non, est en position de force, hésitent ou se trouvent handicapés pour aller exprimer leur point de vue, leurs espoirs, ou mieux, simplement pour connaître, de ceux qui peuvent les apprécier et les juger, les possibilités de leur enfant.

Dans cette phase d'orientation, lourde de conséquences, l'échange parents-professeurs est essentiel, et son absence, plus fréquente qu'on ne le suppose, aggrave considérablement le facteur sélectif.

Il y a bien sûr le recours à l'appel ou à l'examen, mais la procédure à engager rebute plus souvent qu'elle n'encourage : on s'en remet à la décision du conseil.

En cette période où le chômage déferle à grandes vagues sur les jeunes, le mythe du bac « C » se transforme souvent en complexe de la voie « C ». Celle ou celui qui n'a pu, à cause de la « note », s'engager dans la filière noble, risque de cheminer en se sachant une proie plus facile à la crise.

Il est permis de s'interroger sur un système d'enseignement qui, à chaque réforme qu'il secrète, affirme le faire dans un souci d'égalité et d'épanouissement pour tous et qui est incapable de maîtriser le phénomène sélectif que représentent la valorisation d'une seule discipline et l'absence de véritables passerelles de promotion pour les autres.

Maurice Guillot

## alter

La formation professionnelle est au goût du jour.

Au moment où le Conseil des ministres s'apprête à examiner le projet de loi sur l'alternance

élaboré par Jacques Legendre, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, Lionel Stoleru, secrétaire d'Etat à la Condition des travailleurs manuels, a présenté à la presse un rapport élaboré par un groupe de travail présidé par Gabriel Ventejol, président du Conseil économique et social, sur le thème « Comment réconcilier l'école et le travail manuel ».

A travers ces deux événements, c'est l'enseignement technique — et plus particulièrement les lycées d'enseignement professionnel — qui est aujourd'hui repensé.

# nance et travail manuel

CE GROUPE de travail, composé de représentants du monde syndical et du monde du travail (y participaient Michel Gevrey, représentant de la Fédération de l'Education nationale, Hélène Dorlhac de Borne, secrétaire d'Etat, Henri Guérin, artisan, Michel Rollin, enseignant de CES, et Claude Thomas, directeur général de la Régie nationale des usines Renault), a émis un certain nombre de propositions que les parties intéressées se proposent de mettre en application. Partant de la constatation souvent énoncée de la coupure entre l'école et le monde du travail, le groupe œuvrait en outre dans le contexte délicat d'un malaise de l'enseignement technique, accentué par le chômage et la concurrence des CFA.

Parmi les propositions émises, des échanges entre enseignants et professionnels sont prévus. Les enseignants devront désormais recevoir une formation aux réalités du travail (des séquences en entreprise sont d'ailleurs programmées par le ministère de l'Education dans le cadre de la nouvelle formation des maîtres). Les professionnels, en revanche, viendront enseigner leur métier à temps partiel dans les établissements de formation.

D'autres propositions, qui sont déjà en cours de réalisation ou seront bientôt l'objet d'expériences, ont été préconisées, comme par exemple la garantie d'égale qualité pédagogique des différentes voies de formation, la création de passerelles entre les cycles de formation (telle l'ouverture des grandes écoles aux titulaires de baccalauréat de technicien), ou encore le retour en formation après une première expérience professionnelle. Encore faut-il que ces mesures, aussi généreuses soient-elles, ne restent pas des vœux pieux, même si, à elles seules, elles

ne pourront résoudre les problèmes qui se posent aujourd'hui aux élèves de l'enseignement technique.

Christian Beullac, ministre de l'Education, a pour sa part insisté sur la nécessité de rénover l'enseignement technique. Il a également précisé les mesures qu'il a prises ou qu'il compte prendre pour les lycées d'enseignement professionnel, s'appuyant sur la constatation de la coupure entre l'enseignement professionnel et l'enseignement général d'une part, et sur le contenu des relevés de conclusions adressées au mois de février dernier à la Fédération de l'Education nationale et au CNPF d'autre part. « Vous savez que deux cent cinquante mille jeunes environ — 30 % d'une classe d'âge — quittent chaque année le système éducatif au milieu d'un cycle de formation, sans diplôme professionnel. Parmi eux, cent mille entrent en apprentissage et pourront, par cette voie, apprendre un métier et préparer un CAP. Mais cent cinquante mille se retrouvent sur le marché de l'emploi, sans qualification professionnelle, et tout à fait démunis face aux difficultés que nous connaissons », a-t-il déclaré, tout en réaffirmant par ailleurs son souci de comprendre « les raisons qui poussent les jeunes à fuir l'école, souvent dès l'âge légal ».

Pour « développer, dans la formation professionnelle à l'école, la part d'ouverture sur le monde du travail », Christian Beullac a décidé de mettre en place l'éducation manuelle et technique pour tous les élèves des collèges, de développer les expériences partielles de contrôle continu des connaissances, et surtout, de faire suivre aux élèves « des stages éducatifs en entreprises, en concertation avec les milieux professionnels ».

C'est cette ouverture des LEP sur le monde du travail qui constituait l'un des axes majeurs des relevés

de conclusion négociés en février dernier, que le ministre de l'Education s'est efforcé d'explicitier. Il a confirmé qu'« aucune disposition législative supplémentaire n'était nécessaire pour ce système d'enseignement concerté », et que les élèves ne recevraient pas de gratification pendant leurs stages en entreprise. En revanche, s'il a précisé que les modalités d'application étaient actuellement à l'étude, il a révélé peu de choses quant au contenu de ces stages, précisant seulement que « l'élève ne sera pas simplement utilisé dans le processus de production », bien que la convention-type passée entre l'établissement d'enseignement et l'entreprise « lui assure une activité de type professionnel ». « Ainsi sera amorcé, a conclu Christian Beullac, de façon irréversible quoique progressive, un processus de rénovation fondamentale de notre enseignement technique. »

Ces affirmations répondent partiellement aux questions soulevées à la suite des relevés de conclusion FEN-Beullac, et lors de la concertation pour l'amélioration de la loi Legendre sur l'alternance. Un premier projet de loi incluait les jeunes scolarisés. La Fédération de l'Education nationale, consultée largement sur ce sujet, a fait savoir que « ce projet était inacceptable pour la FEN car il visait ou aboutissait à imposer aux élèves et étudiants une conception de l'alternance fondée sur le couple production/enseignement, ce à quoi la FEN est radicalement opposée ». Le deuxième projet de loi soumis à l'avis de la délégation permanente du Conseil national de la formation professionnelle ne concernait donc plus les élèves et les étudiants. En revanche, la FEN préconise « des stages éducatifs sous la responsabilité des établissements publics » et « revendique une adaptation de l'en-

*seignement afin de rendre possible l'organisation pour tous les jeunes jusqu'à dix-huit ans d'une formation initiale de qualité sous la responsabilité du service public ».*

Le projet de loi sur l'alternance, qui doit maintenant être présenté au Conseil des ministres en même temps que le troisième pacte national pour l'emploi des jeunes, ne concerne plus que les stagiaires et les salariés qui désirent poursuivre leur formation.

Depuis la publication des relevés de conclusions, au mois de février

dernier, le ministère de l'Éducation et la FEN ont essayé de préciser le contenu de ces accords qui devaient permettre de rénover l'enseignement technique. Cette rénovation est également une des préoccupations de Lionel Stoleru. Toutefois, il apparaît que le cours des choses n'évolue que lentement; le projet de loi Legendre, qui devait être discuté au début de la session parlementaire, est repoussé à des échéances plus lointaines. Les stages éducatifs prévus pour les élèves seront mis en place à la prochaine rentrée scolaire

dans certaines régions seulement, et quelques imprécisions demeurent quant à la nature de ces stages. Le renouveau de la formation professionnelle, tout comme la réconciliation entre le travail manuel et le travail intellectuel semblent encore bien lointains, et on peut également craindre que ces seules mesures, même si elles sont nécessaires, ne soient pas suffisantes pour redonner un réel souffle nouveau à l'enseignement technique.

Nicole Gauthier

## que se passe-t-il ?

■ **Une déclaration du SNESup sur le projet ministériel de formation des instituteurs.** Après avoir reconnu que cette réforme, qui fait intervenir l'enseignement supérieur dans la formation des maîtres, « satisfait partiellement une revendication très importante », le SNESup relève cependant divers « points négatifs », notamment « le fait que cette décision intervient dans un contexte d'austérité et de malthusianisme (mutation du quart des professeurs d'écoles normales départementales, transferts et fermetures de classes, réduction du nombre de maîtres recrutés) et que les universitaires, classés parmi les intervenants extérieurs, n'enseignent pas en première année ». Le SNESup réclame « la constitution, au niveau des ministères de l'Éducation et des Universités, d'un groupe de travail avec tous les syndicats concernés ».

■ **De nombreux syndicats d'enseignants se sont associés à la grève de la Fonction publique ce jeudi 17 mai.** La FEN a appelé ses adhérents à cesser le travail « pour l'ouverture immédiate de négociations sur les rémunérations, pour l'amélioration des conditions de travail, pour la sécurité de l'emploi, pour la défense des droits et libertés et du service public ». En outre, les syndicats de l'enseignement supérieur, de la recherche publique et des bibliothèques, ont décidé de s'associer au mouvement, ainsi que le SNC. Pour sa part, la FCPE (Fédération Cornec) a demandé aux parents de ne pas envoyer leurs enfants en classe.

■ **Des revendications du SNI-PEGC pour « remédier à la dégradation de la situation dans les collèges :** manque de continuité des contenus et des méthodes, inégalités pour les élèves, conditions de travail difficiles pour les enseignants ». Le SNI-PEGC réclame donc « des allègements d'effectifs, la dotation d'horaires complémentaires pour le soutien et le rattrapage, l'organisation de pédagogies différenciées et de structures d'accueil pour les enfants à problèmes spécifiques, le développement des classes aménagées et le maintien à titre provisoire des classes permettant l'accès aux LEP préparant le CAP en trois ans », ainsi que « l'abaissement à dix-huit heures des temps de service d'enseignement des PEGC et l'intégration de leur formation continue dans leur temps de travail ».

■ **La Fédération Lagarde (PEEP) a fait part des résultats de sa rencontre avec Christian Beullac** le 5 mai dernier. Elle estime que « cette réunion de travail a représenté une nouvelle étape dans la concertation », et qu'« elle a permis aux responsables de la PEEP de poser au ministre et à ses collaborateurs de nombreuses questions sur tous les problèmes relatifs à l'école et sur la place des parents d'élèves dans la vie scolaire ; en retour, ils ont entendu exposer les grandes lignes de la politique suivie par le ministère ». Par ailleurs, la Fédération Lagarde tiendra son congrès annuel du 24 au 26 mai prochain à Dijon. Ce 60<sup>e</sup> congrès aura pour thème : « L'enfant et l'école ».

■ **Ouverture du troisième colloque de la FSGT (Fédération sportive gymnique du travail)** qui rassemblera à Paris jusqu'au 19 mai, autour des trois thèmes principaux — « Epanouissement », « Sport », « Santé » —, près de deux cents participants appartenant à vingt-quatre organisations françaises et étrangères et décidés à « rechercher une nouvelle manière de voir, de comprendre et d'agir pour tenter de porter un regard neuf sur le champ des activités physiques et sportives ».

■ **Une expérience franco-québécoise de communication par satellite entre deux groupes d'élèves** a été réalisée, du 24 avril au 11 mai, entre les élèves d'une classe de quatrième du collège Montchapet de Dijon et ceux d'une classe de secondaire 4 de l'école polyvalente Montcalm de Sherbrooke qui ont discuté « en direct » pendant dix heures autour de six thèmes : « Le monde physique et économique dans lequel nous vivons », « Sports et loisirs », « Notre vie culturelle et artistique », « La musique et nous », « Quelques aspects du milieu humain », « La langue française : les différences linguistiques, la langue que nous parlons ». Cette initiative du COPUSE (Conseil d'orientation pour l'utilisation de satellites en éducation) qui prévoit « d'étudier les incidences sur la communication (accueil, compréhension et traitement de l'information, élargissement des moyens d'expression) de l'appropriation progressive par les élèves de l'utilisation de moyens audiovisuels » se poursuivra par une nouvelle série de liaisons dans le courant de l'automne 1979.

# Votre meilleur élève est un copieur.

## LIVRET SCOLAIRE

Nom et prénom *Copieur RANK XEROX 3600*

### OBSERVATIONS GENERALES

Français

$\frac{19,5}{20}$

*Copie tous les cours sans faute.*

Mathématiques

$\frac{19}{20}$

*Multiplie 60 exemplaires par minute sans erreur.*

Histoire et géographie

$\frac{18,5}{20}$

*Reproduit les cartes sans bavure.*

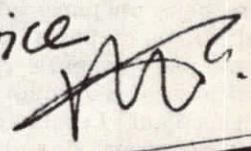
Economie

$\frac{19}{20}$

*Travaille sur papier ordinaire à un prix très avantageux.*

### APPRECIATIONS DU PROVISEUR

*Copieur plein de possibilités.  
Travaille en silence en mettant toute son énergie au service de l'enseignement.*



## RANK XEROX

# entre risque et conformisme

Sociologue et maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris, Ida Berger vient de publier **Les instituteurs d'une génération à l'autre**, ouvrage publié aux PUF, dans la collection « L'éducateur » (184 p., 45 F).

S'appuyant sur plusieurs centaines de questionnaires envoyés à des instituteurs et institutrices de Paris et de la région parisienne, Ida Berger analyse leur statut social, leurs motivations professionnelles, leurs relations avec les élèves, leurs loisirs et leur mode de vie. Nous lui avons demandé de développer quelques-uns des thèmes qu'elle a abordés au cours de son enquête.

● *Vous aviez fait, il y a vingt ans, une première enquête sur les instituteurs. Vous venez d'en publier une seconde. Pourquoi vous êtes-vous intéressée à nouveau aujourd'hui aux instituteurs ?*

Il me semble qu'il n'y a pas une profession qui imprègne davantage le caractère national, qui ait tant d'influence sur l'avenir d'une nation, que la profession d'instituteur. On sait maintenant, par les psychologues, que ce sont les premières années de l'enfance qui sont les plus importantes. Or les enfants de trois à onze ans sont livrés aux instituteurs, pendant cette période, où précisément tout se forge. Par exemple, lorsqu'on rêve de l'école, on rêve davantage de ses premières années d'école que des années de bac.

D'autre part, on parle beaucoup des institutions, on parle beaucoup des élèves, mais on parle très peu des instituteurs. Pourquoi ? C'est un sujet brûlant. Les instituteurs sont au carrefour de contradictions effarantes. Ils sont situés entre le directeur et l'inspecteur d'une part, les élèves et surtout les parents d'élèves d'autre part. Et ils sont également soumis au jugement de l'opinion publique. Les instituteurs doivent plaire à

tout le monde et se sentent — à tort ou à raison —, attaqués par tout le monde. Ils ont souvent une sensibilité à fleur de peau.

L'école en France est une structure conçue pour l'isolement des individus. Où, par exemple, les instituteurs reçoivent-ils les parents ? Dans la rue. Il est interdit à toute personne étrangère de pénétrer dans un établissement scolaire. Quand on veut voir la directrice, elle a un gentil petit bureau et tout va bien. Dans beaucoup d'autres pays, sont prévues des salles de réunion pour que parents et enseignants puissent dialoguer ensemble. En France, tout se passe comme si on voulait éviter une coalition entre parents d'élèves et instituteurs.

On observe la même chose dans les méthodes de travail : il y a très peu de travail collectif fait effectivement dans les écoles. On en parle, mais excepté dans certaines écoles comme les écoles Freinet ou l'école Decroly (qui d'ailleurs éprouvent de nombreuses difficultés), le travail collectif n'est pas très répandu. Les élèves se sentent en conséquence eux aussi très isolés et sont souvent placés en situation de culpabilité. Ceci est vrai surtout pour les mauvais élèves, ceux qui en outre ne sont pas aidés chez eux

et dont les parents n'osent pas venir discuter avec les enseignants. Le bon élève rassure les parents et l'instituteur. En revanche, le mauvais élève dérange.

● *Mais les instituteurs sont-ils les seuls responsables de cette situation ?*

La cause résulte de tout un système qui a ses racines dans trois cents ans de jésuitisme. Il s'agit d'isoler les enfants pour mieux les manipuler ; d'encourager une « saine émulation » qui accroît la concurrence entre les enfants. L'école reste prisonnière de ses antiques structures.

On parle de « l'individualisme français ». Mais quand on est individualiste, on se frotte aux autres. Lorsqu'on est isolé, et qu'on ne trouve aucun contact avec autrui, ce n'est plus de l'individualisme... Les instituteurs, pour leur part, sont tout aussi isolés.

● *Vous avez également essayé de vous intéresser au mode de vie des instituteurs, à leurs loisirs, etc.*

On ne peut comprendre les gens que si on les considère dans leur totalité — ou au moins ce que l'on peut percevoir de leur totalité. Il y



a beaucoup de livres qui ont été écrits sur la pédagogie. Mais on a une voix quand on est pédagogue, une autre quand on est électeur, une troisième quand on est père de famille, etc. Je voulais saisir la totalité des individus, ce qu'ils ont en commun et ce qui les sépare.

Ils ne font en commun qu'une seule chose : ils font tous (d'une manière ou d'une autre) la classe. Mais ils ne forment pas un corps homogène par ailleurs. Prenez par exemple leur statut social. Un instituteur, qui a deux enfants, dont la femme ne travaille pas, vit très mal ; une femme de cadre qui considère son salaire comme un salaire d'appoint et qui apprécie de pouvoir vivre au même rythme que ses enfants n'a absolument pas le même mode de vie. On peut être sûr que, dans le foyer d'une institutrice mariée, entrent deux salaires. Quand un homme est instituteur on ne peut avoir cette certitude.

● *Y a-t-il, par rapport à l'enquête que vous avez menée il y a vingt ans, une nouvelle « race » d'instituteurs ?*

Non, pas vraiment. Mais en revanche, il y a un grave danger : celui de la féminisation du corps des enseignants du premier degré

qui plafonne. Or, entre temps, les écoles sont devenues mixtes. Mais les élèves ne se trouvent toujours pas en face d'un juste pourcentage d'instituteurs. Pour inverser la tendance, il faudrait, comme l'a proposé Bertrand Schwartz, que tous les enseignants du primaire et du secondaire reçoivent le même salaire. C'est une hypothèse peu probable. Mais il ne faut pas oublier que ce sont les enfants qui subissent les conséquences de toutes ces carences.

En outre, depuis la guerre, le terme d'« enseignant » est devenu de plus en plus fréquent. Le « ant » de enseignant est tout aussi contestable que le « é » de enseigné : tout se passe à sens unique : les instituteurs sont ceux qui donnent et les élèves sont là pour exécuter.

● *Vous notez tout de même qu'en vingt ans les enseignants se sont embourgeoisés.*

Oui, ils se sont embourgeoisés, mais tout le monde s'est embourgeoisé. Ils ont suivi le courant de la société de consommation. Le nombre de voitures et le nombre de machines à laver la vaisselle ont augmenté dans leurs foyers comme dans tous ceux de la même catégorie salariale. Les gens devien-

nent de plus en plus passifs. Les enfants perdent le sens de la communication, du langage, de la parole. C'est justement à l'école qu'on devrait les sensibiliser à ces problèmes, les ouvrir et permettre leur épanouissement. Mais de manière générale, l'école évacue les conflits au lieu de les résoudre. Un bon instituteur ne doit pas avoir peur des « histoires ».

● *Vous avez évoqué, dans votre livre, la question de la formation des maîtres — ou de l'insuffisance de formation. Pensez-vous que les récentes mesures annoncées par le ministre puissent répondre à ces problèmes ?*

Le problème n'est pas seulement celui de la transmission du savoir. Il s'agit surtout d'apprendre à penser, d'apprendre la curiosité ; de donner accès à des outils de travail. Il faut faire entrer la vie quotidienne de l'enfant à l'école. Il faut aussi savoir le faire. Mais personne ne semble s'inquiéter — ou à peine — que, pendant des décennies, on ait lâché sur les enfants scolarisés des hordes de jeunes gens et de jeunes filles nantis seulement du bac. Il faudrait que les jeunes soient effectivement en contact avec les enfants avant leur

entrée à l'école normale. Il ne faut jamais perdre de vue que les enseignants sont là pour les enfants, et non le contraire. Alors que les enfants ne peuvent exercer une réelle pression sociale, les adultes font de l'abus de pouvoir.

● *Mais vous êtes assez dure vis-à-vis des instituteurs ?*

Oui. Trop d'instituteurs sont des victimes consentantes. Ils lisent peu les journaux mais écoutent plus volontiers la radio et la télévision qui sont totalement gouvernementales. Les enseignants en sont imprégnés dans leur langage et dans leur comportement.

Je suis dure vis-à-vis des instituteurs parce que je veux défendre l'intérêt des enfants. Je reproche à beaucoup d'enseignants d'être inconscients. A l'école, on apprend traditionnellement aux enfants l'obéissance non critique, pas du tout le courage. Les seules choses collectives auxquelles les enfants se livrent sont prohibées : le copiage et le chahut.

Le langage scolaire est lui-même mensonger. Songez à la signification réelle du terme « classe de perfectionnement » et à la réalité que cela recouvre...

Les instituteurs devraient résister davantage. Ils font comme tout le monde, mais ils ne devraient pas faire comme tout le monde.

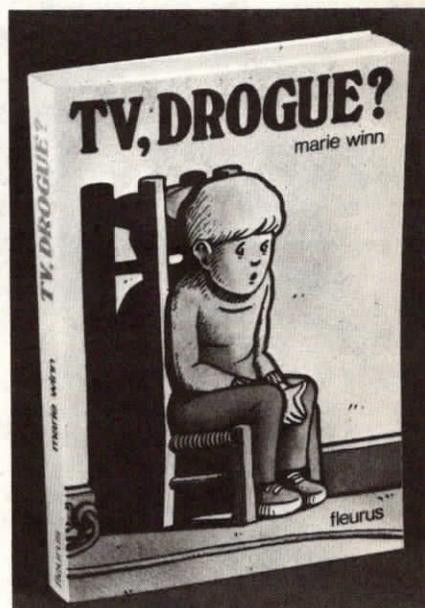
● *Mais ne pensez-vous pas que vous demandez beaucoup aux instituteurs, alors que vous reconnaissez par ailleurs qu'ils sont mal payés et peu considérés ?*

Il est certain qu'il faudrait beaucoup plus d'instituteurs. Mais cela ne devrait pas les empêcher de prendre quelques risques actuellement. Le métier d'instituteur devrait être un métier bien payé et risqué. Ce n'est pas un métier de tout repos.

Propos recueillis par  
Nicole Gauthier

## les intoxiqués du petit écran

« *LORSQU'IL rentre de l'école maternelle, Charles s'installe devant la télévision avec tout son équipement : sa couverture et son pouce. Alors, il regarde comme plongé dans une authentique catalepsie ; il est presque impossible d'attirer son attention. Il peut rester ainsi pendant des heures si on le laisse faire.* » « *Mon jeune garçon de cinq ans tombe en extase ; il est absolument fasciné par ce qui se passe sur l'écran. Si je lui parle, il ne m'entend pas. Pour attirer son attention il faut éteindre le poste. Alors on dirait qu'il en sort d'un bond.* » « *Tom ne répond pas au téléphone quand il regarde la télévision, même s'il sonne très fort à côté de lui. Tout simplement il ne l'entend pas.* » Ces exemples alarmants et bien d'autres, recueillis par Marie Winn auprès de nombreux parents et cités dans un ouvrage dont la traduction française vient d'être publiée : *TV, drogue ?* (Fleurus, 272 p., 45 F). n'ont fait que confirmer ce qu'elle avait déjà pu constater en observant ses propres enfants : la télévision exerce sur eux un tel attrait qu'ils deviennent imperméables à tout ce qui se passe aux alentours. Et ceci, quel que soit le pro-



gramme. Car, — et c'est là son originalité — le livre de Marie Winn ne dénonce pas le contenu des programmes de télévision mais bien le danger qui réside dans le fait même de regarder celle-ci.

« Télévision-narcotique » parce qu'on la subit de manière passive, parfois même sans comprendre ce qui se passe sur l'écran (un père voyant son fils de cinq ans littéralement hypnotisé par une émission sur le malaise du monde ouvrier en Cornouailles devait s'entendre rétorquer alors qu'il lui proposait des explications : « *Non papa, je ne fais que regarder* ») ; « télévision-drogue », non seulement par la fascination qu'elle exerce (en raison de ses caractéristiques — possibilité pour l'œil d'en saisir la totalité et extraordinaire mobilité de ses contours — l'image télévisuelle captive le téléspectateur et le rive à l'écran), mais aussi parce qu'elle provoque un phénomène d'accoutumance débouchant sur une véritable intoxication. « *On ne peut s'empêcher de la regarder même si l'on éprouve ensuite un sentiment de culpabilité, de mécontentement à cause du temps gaspillé* », avouent de fervents téléspectateurs. La télévision a en

**ESF**Les ouvrages de  
Francine JAULIN-MANNONI**LE POURQUOI  
EN MATHÉMATIQUE**  
pour une analyse critique de  
l'acte pédagogique  
55 F (franco 61 F)**PÉDAGOGIE  
DES STRUCTURES  
LOGIQUES  
ÉLÉMENTAIRES**  
36 F (franco 40 F)**L'APPRENTISSAGE  
DES SÉRIATIONS**  
38 F (franco 42 F)**LES QUATRE OPÉRATIONS  
BASE DES MATHÉMATIQUES**  
Classes primaires  
et second degré  
41 F (franco 45 F)**LA REÉDUCATION  
DU RAISONNEMENT  
MATHÉMATIQUE**  
47 F (franco 51 F)**ENTRAÎNEMENT  
PRE-MATHÉMATIQUE  
PROGRESSIF**  
Classes primaires  
et second degré  
Tome 1 : 49 F (franco 54 F)  
Tome 2 : 48 F (franco 53 F)**LES ÉDITIONS ESF**  
17, rue Viète - 75017 PARIS

outre cet « avantage » de plonger ses adeptes « dans un état mental agréable où les tracasseries et les angoisses du monde réel passent à l'arrière-plan ».

Si les effets sont tels sur les adultes, quels peuvent-ils être sur des enfants en cours de développement ? La télévision les empêche de jouer car elle occupe plus du tiers du temps de veille (entre trente-cinq et cinquante-quatre heures par semaine) des petits Américains de deux à cinq ans. Elle modifie les relations familiales, car les parents, non seulement s'occupent moins de leurs enfants, mais ont recours au téléviseur pour se débarrasser d'eux ; parce qu'il contribue à « calmer » les enfants, le récepteur apparaît comme une sorte de « baby-sitter ».

Mais il y a plus grave : « La télévision supprime la lecture, si bien que nous sommes en train de passer d'une culture de lecteurs à une culture d'observateurs », constate Marie Winn qui oppose, à la démarche active du lecteur, la passivité du téléspectateur qui reçoit l'image. Ceci est d'autant plus inquiétant que, par manque d'expériences personnelles vécues, les très jeunes enfants ne peuvent — comme le font les adultes — faire référence à la vie réelle lorsqu'ils regardent la télévision, si bien qu'ils finissent par interpréter la réalité en fonction de la fiction. Les conséquences ne se sont pas fait attendre, estiment les enseignants qui ont « fait le pont » entre les deux générations d'élèves — sans et avec télévision. Ils constatent une baisse d'imagination et de persévérance dans les jeux, ainsi qu'un appauvrissement de l'expression écrite. Si elle ne peut se référer à de nombreuses études scientifiques traitant des effets de la télévision sur le cerveau et l'évolution des enfants car celles-ci sont peu nombreuses, Marie Winn espère cependant susciter, à l'aide de son livre, des recherches sur ce thème.

Pourtant, la télévision existe, et il serait totalement irréaliste de

vouloir la rejeter. Marie Winn en convient. Aussi ne préconise-t-elle pas sa suppression mais le contrôle et la limitation de son usage par les parents. Peu importe que ceux-ci soient, eux aussi, de fidèles téléspectateurs ; l'essentiel est qu'ils en perçoivent l'aspect aliénant pour leurs enfants. « Bien des parents fument et ne veulent pas que leur progéniture en fasse autant ; il peut en être de même pour la télévision », pense-t-elle.

Cependant, la meilleure solution ne serait-elle pas de former de « bons » téléspectateurs capables d'une réflexion critique sur ce qui leur est proposé, et ceci grâce aux enseignants qui pourraient contribuer, en l'analysant avec les élèves, à démystifier l'image télévisuelle ? Interrogée sur ce point, Marie Winn est farouchement opposée à ce genre d'exercice. Pour elle, c'est du temps perdu : « Les professeurs se suicident en introduisant la télévision en classe. Ils feraient mieux d'en contrebalancer les effets nocifs », et elle évoque l'initiative d'enseignants américains qui ont lancé l'expérience d'« une semaine sans télévision » à grand renfort de badges et d'incitations diverses, en la présentant comme une aventure, afin de faire prendre conscience aux élèves de leur dépendance à l'égard de la T.V.

Mais une telle attitude ne revient-elle pas, pour les enseignants, à se couper plus encore de l'univers de leurs élèves et donc à accentuer le décalage entre l'école et la vie ? Si elle reconnaît volontiers ce risque et estime que seule une pédagogie différente et non traditionnelle peut permettre de surmonter cette difficulté, Marie Winn avoue cependant n'avoir pas trouvé de solution. Aux enseignants d'en proposer. Peut-être le feront-ils après avoir lu ce livre dont le but est, avant tout, de sensibiliser les adultes afin qu'ils apprennent à contrôler le téléviseur au lieu d'en être les esclaves.

Michaëla Bobasch

## l'éducation débat

# former de nouveaux maîtres

• *Quelles sont les raisons profondes qui nécessitent une réforme de la formation des maîtres ?*

A partir du moment où le ministre avait marqué une priorité pour l'enseignement du premier degré, elle impliquait naturellement une rénovation profonde de la formation des maîtres. On en parlait depuis 1945, elle s'est effectuée peu à peu, notamment en 1969, mais il devenait absolument indispensable de la rénover profondément, d'autant plus que six instituteurs sur dix, actuellement en fonction, ne sont pas passés par l'école normale. Les situations étaient très diverses dans les écoles normales, globalement ; il n'y avait pas d'harmonisation des objectifs et des méthodes et l'on ne savait plus très bien quels instituteurs on formait.

• *On connaît désormais les grandes lignes de cette nouvelle formation. Toutefois, les modalités d'application laissent de sérieuses zones d'ombre. Comment vont s'intégrer les stages par exemple ?*

Nous en sommes maintenant à la phase de préparation. Je le dis et il faut le souligner, il n'y aura pas d'instructions ni de recommanda-

tions avant que nous ayons vu, point par point, tous les détails de la mise en œuvre avec les principaux intéressés, c'est-à-dire les directeurs d'écoles normales et, ultérieurement, par des réunions interacadémiques.

En ce qui concerne les stages, chaque trimestre en comportera un de quinze jours ou plus. Un élève-maître qui suit une ou plusieurs unités de formation aura des objectifs à atteindre : l'acquisition d'une compétence par unité, par exemple l'apprentissage de la lecture ou savoir enseigner au niveau des maternelles ou à celui du cours préparatoire. Le stage qu'il devra effectuer durant ce trimestre sera un stage d'observation et d'application de ce qu'il aura appris théoriquement. Par conséquent, le stage s'inclut étroitement dans chaque unité de formation poursuivie.

• *Qu'en sera-t-il des liaisons avec l'université ? Des rapports entre les professeurs d'école normale et les professeurs d'université ? Ne faudra-t-il pas remettre en question certains rapports hiérarchiques ?*

Sur le plan institutionnel, les rapports entre l'université et les écoles normales vont être réglés

par des conventions passées au niveau du rectorat. Quant à savoir si les professeurs d'université seront désignés ou volontaires, c'est une affaire qui concerne les universités puisqu'elles sont autonomes. Pour le reste, vous supposez qu'il y a une hiérarchie des enseignements et donc qu'il y aurait une hiérarchie parallèle des enseignants. Cela n'existe pas.

• *Je pensais aux rapports avec l'Inspection. Il y aura des décisions à prendre, des choix à trancher.*

Il y aura des responsabilités hiérarchiques qui demeureront : le recteur entouré de son conseil de formation, le directeur d'école normale, l'inspecteur d'académie garderont leurs responsabilités. Mais au-delà de cet aspect institutionnel, il faut regarder la façon dont vont se constituer les équipes de formateurs dans les écoles normales, car tout repose sur elles. L'élément permanent de l'équipe de formateurs sera le professeur d'école normale et l'animateur permanent en sera le directeur de l'école normale. Il faut qu'autour de ces deux hommes se constitue une équipe d'universitaires, de praticiens, et par là j'entends des

Nous avons ouvert notre débat sur la formation des maîtres, voici deux semaines, au moment où le ministre de l'Éducation et son directeur des Ecoles présentaient le projet d'une nouvelle formation, dont nous rendions compte dans notre n° 386 du 3 mai. Il nous a semblé intéressant, dans le cadre de ce débat, de donner la parole à René Couaneau, directeur des Ecoles, afin d'explicitier cette réforme, et particulièrement ses modalités d'application. Voici donc une nouvelle pièce versée au dossier.

## entretien avec René Couaneau

inspecteurs, des conseillers pédagogiques. Toute entreprise de rénovation du système éducatif ne peut jamais être réglée par des textes ou des circulaires ; elle ne peut l'être que par une évolution des comportements et des mentalités. C'est à nous de les faire évoluer.

• *Vous garderez une école normale par département, mais n'y aura-t-il pas des problèmes de proximité des universités ?*

Nous voulons que, dans chaque département, demeure comme point d'accrochage un élément de formation et d'animation pédagogiques. Du fait que, dans certains départements, il y aura peu ou pas de recrutement, parfois huit ou dix instituteurs, nous examinons académie par académie et département par département si cette formation doit être faite dans telle école ou dans telle autre, éventuellement si elle nécessite un regroupement.

Quant aux rapports avec l'université, il est évident qu'en Corse, par exemple, cela va poser des problèmes puisqu'il n'existe pas d'université. Nous recherchons des solutions avec les autorités locales du système éducatif et avec les directeurs d'écoles normales.

• *Le ministère de l'Éducation entend-il garder la maîtrise totale de cette formation ?*

Oui, car il s'agit d'une formation professionnelle pour le premier degré, mais qui ne sera pas étriquée puisque nous jouerons sur l'université. Une formation professionnelle, notamment d'enseignant, est aussi une formation générale qui permet de dominer la profession.

• *Que va-t-il se passer pour les élèves-maîtres qui entreront à l'école normale avec déjà un acquis d'une ou deux années universitaires ?*

Je ne sais pas encore comment s'intitulera le DEUG, mais il sera spécifique à l'enseignement du premier degré. Il n'y a pour l'instant pas d'autre formation qui y conduit. Les connaissances que les candidats auront acquises à l'université pourront les aider à atteindre plus facilement ce DEUG, mais il n'y aura pas de reconnaissance d'équivalence.

• *Que signifie actuellement cette importante suppression de postes dans les EN, source de grandes inquiétudes ?*

Il y a eu une décision budgétaire prise par le Parlement sur proposition des ministres du Budget et de l'Éducation, concernant 400 postes — pour 1979 — sur 2 350. Ces professeurs ont été avertis et participent au mouvement afin d'être intégrés dans les lycées et les collèges. Il reste toutefois 1 900 professeurs d'EN pour, compte tenu de la formation continue, 19 000 maîtres, ce qui fait approximativement un taux d'encadrement de un pour dix, par conséquent pas défavorable.

Le second problème réside dans le fait que certains départements ont encore deux écoles normales, voire plus. La question des regroupements possibles, quand ils s'imposent, est affaire d'appréciation locale qui dépend des élus locaux, des préfets, des inspecteurs d'académie. Il n'y aura aucune décision brutale et tout sera mené progressivement.

• *Étant donné la jeunesse du corps des instituteurs, cette formation initiale n'oblige-t-elle pas à repenser totalement la formation continue ?*

Nous avons eu cette idée présente à l'esprit depuis le début. Nous allons, dans les années qui viennent, former 5 000 instituteurs par

an, avec l'espoir d'augmenter les promotions dans les années futures. Mais enfin c'est peu de chose par rapport aux 250 000 femmes et hommes qui sont déjà dans les classes.

Tout ce que nous avons fait pour la formation initiale pourrait bénéficier à la formation continue. A partir de septembre prochain, notre seconde étape sera la réflexion approfondie, avec l'ensemble des partenaires et des responsables, sur cette formation continue. L'intervention de l'université, au cours des deuxième et troisième années, va être un apport formidable, car rien n'empêchera un instituteur déjà en poste de bénéficier d'un enseignement dans une unité de formation de type universitaire à un moment donné. Nous allons rechercher les moyens pour qu'il puisse abandonner sa classe pour suivre ces enseignements à l'école normale ou ailleurs.

• *Voulez-vous dire que ces unités de formation seront accessibles dans le cadre de la formation continue ?*

Certainement pour les unités de formation correspondant aux dominantes, je dis bien aux dominantes de l'instituteur, musique, éducation physique, français, mathématiques, disciplines d'éveil, non aux spécialisations. Dans ces dominantes-là, l'université va intervenir parce qu'il s'agit d'approfondir les connaissances et les compétences. Mais la formation continue n'est pas seulement affaire de stages, elle est inséparable de l'animation pédagogique permanente dans l'école pour laquelle, dans notre réflexion, il va falloir rechercher des moyens. Cet aspect a été quelque peu négligé au cours des années précédentes en pensant qu'à partir du moment où l'on organisait des stages, le contrat était rempli. C'est insuffisant et il faut développer la formation continue dans l'école sous une forme qui reste à imaginer.

• *Est-ce que c'est la voie ouverte vers une « équipe pédagogique » généralisée ?*

Tout à fait. Toute la réflexion sur la formation initiale comme celle qui va guider la formation continue tendent à donner une réalité à l'équipe pédagogique. On en parle, mais elle n'existe pas et il faudra la faire. Cela entraînera des conséquences sur lesquelles nous aurons à revenir, notamment sur le rôle des directeurs d'école.

• *De la même manière, on parle beaucoup d'animation pédagogique sans jamais la trouver.*

Les vingt ou trente années qui viennent de s'écouler montrent que si nous voulons faire évoluer le système éducatif, ce n'est certainement pas à coups de circulaires ou d'arrêtés venus du ministère que nous y parviendrons. Il faut trouver un style de communication et d'échange d'informations qui suscite l'innovation permanente. Une classe est un centre d'innovation permanente. L'instituteur doit s'adapter sans arrêt aux personnalités de ses élèves, au monde qui l'entoure, à la vie et à la société. Il faut aider l'instituteur et ce ne peut être uniquement une intervention hiérarchique, parce que le rapport est faussé, et que l'initiative ne s'exprime plus. Il faut donc trouver un style nouveau qui s'appelle l'animation pédagogique. Celle-ci est inséparable de la formation initiale et continue.

Si nous trouvons un bon système, où les grands objectifs tracés par la nation et par le ministère sont bien connus des instituteurs qui ont en charge de les mettre en œuvre, si les méthodes et les techniques pédagogiques sont recherchées en commun par les équipes de la base, aidées par des animateurs aux plans départemental, académique et national, nous aurons trouvé un nouveau style. Nous le cherchons mais il ne peut être inventé par la centrale ministérielle

seule. Il doit l'être par la base même et c'est ce que nous demandons aux inspecteurs départementaux en particulier, aux conseillers pédagogiques, aux directeurs d'écoles normales, à tous les participants à la formation et à l'animation.

• *Les IDEN, justement, réclament la possibilité d'être ces animateurs. Le poids hiérarchique et celui de la notation ne sont-ils pas des obstacles à ce rôle ?*

Je constate que, dans de nombreux cas, les inspecteurs sont déjà des animateurs. Je ne crois pas que la détention du pouvoir hiérarchique et du pouvoir de la notation les empêche d'être des animateurs. Ce serait plutôt dû à un encombrement de tâches administratives et ensuite à une certaine mentalité. On peut trouver des solutions pour les tâches administratives ; quant aux mentalités, c'est une affaire difficile. Il faut faire évoluer les choses, aller sur le terrain, les rencontrer. Nous avons le projet, pour 1980/1981, d'un centre national de haut niveau pour la formation initiale et continue, à la fois des IDEN, des professeurs et directeurs d'écoles normales.

• *Pour conclure, que veut-on que fassent les instituteurs ?*

C'est une question qui entraînerait de longs développements. Il faut distinguer l'instituteur qui sort de l'école normale et celui qui est dans la suite de son expérience professionnelle. Il faut certainement que le premier soit capable de prendre en charge une classe à tous les niveaux, qu'il ne se sente pas seul et maîtrise un certain nombre de compétences. Mais la formation de l'instituteur n'est jamais terminée. Il faut encore qu'il domine sa formation de telle façon qu'il puisse s'adapter aux évolutions de notre temps.

Mais ce qu'on attend d'un instituteur, c'est d'abord de savoir

suite p. 14

# grand concours de l'éducation

## deuxième épreuve / histoire naturelle

Pour participer à ce Concours, n'oubliez pas de nous faire parvenir votre bulletin d'inscription (figurant dans le n° 386), après avoir pris connaissance du règlement, publié dans le n° 385.

### question n° 1

En jouant à « Pigeon vole », quel est l'animal qui peut inciter à lever le doigt à la demande « Ecureuil vole » ? (2 points).

### question n° 2

Si l'on ignore les raisons qui causèrent l'extinction de certaines espèces animales, on sait pourquoi d'autres disparurent. Qu'est-ce qui a provoqué la fin du Machairodus ou « Tigre aux dents de sabre » ? (2 points).

### question n° 3

a - La floraison d'une plante champêtre coïncide si bien avec l'arrivée d'une saison que le nom de la fleur en conserve l'indication. Quel est ce nom ? (1 point).

b - Ce nom s'est formé par la réunion de deux termes empruntés à l'ancien latin populaire. Donnez ces deux mots en français (1 point).

c - Cultivée, cette plante pousse aussi à l'état sauvage et fleurit dès mars-avril. On l'appelle alors, couramment, d'un terme plus bref. Lequel ? (1 point).

d - Originaire de Chine, une variété de cette plante est très résistante. Mais elle peut provoquer de l'eczéma aux mains. Quelle est cette variété ? (1 point).

### question n° 4

Que possèdent en commun le Coelacanthé, le Nautilé, le Crabe des Moluques et le Requin ? (2 points).

### question n° 5

Parmi les Antilopes, l'une d'elles, vivant près du Kilimandjaro, a inspiré deux auteurs. Donnez le nom de cet animal (1 point), le titre et l'auteur de chacune des deux œuvres (1 point par groupe de réponses).

### question n° 6

a - Ce palmier pousse dans les régions côtières des Tropiques. Donnez son nom (1 point).

b - Son fruit, ou drupe, peut avoir 30 cm de long ; il renferme une amande dure à une seule graine. Il est un crustacé qui ne se nourrit que de cette graine. Lequel ? (1 point).

c - Les Anglais appellent familièrement cet animal Big Ball. Pouvez-vous expliquer ce surnom ? (1 point).

d - Et si vous connaissez le nom que lui donnent les habitants des Nouvelles-Hébrides, vous êtes vraiment très fort. Indiquez-le (2 points).

### question n° 7

Ce sont de fort beaux cristaux prismatiques, généralement en rosette, d'une très belle couleur pouvant aller du bleu le plus clair au bleu le plus profond. La formule chimique qui les définit est :  $\text{Cu}_3 (\text{Co}_3)_2 (\text{CH})_2$ . Mais les minéralogistes possèdent deux termes, très simples, pour les désigner. Fournissez l'un ou l'autre de ces termes (2 points — vous n'obtiendrez pas un score supérieur en donnant les deux...).

Pour les animaux et les végétaux, il est indifférent que vous mentionniez leur nom en français ou en latin mais, dans le premier cas, cette désignation doit être sans équivoque.



## bulletin - réponse / 2° épreuve / histoire naturelle

question n° 1 .....

titre/auteur - .....

question n° 2 .....

titre/auteur - .....

question n° 3

a - .....

b - .....

c - .....

d - .....

question n° 6

a - .....

b - .....

c - .....

d - .....

question n° 4 .....

question n° 5

animal - .....

question n° 7 .....

NOM du concurrent .....

Ce bulletin-réponse est à conserver jusqu'à la fin du Concours.

transmettre des connaissances, il ne faut pas l'oublier. La science pédagogique, la connaissance de l'enfant ont fait des progrès ; il faut en bénéficier et nous savons, par exemple, que les disciplines d'éveil sont un élément d'accès à la connaissance. C'est un premier point. Ensuite, c'est l'éveil de la personnalité à tout ce qui n'est pas la connaissance intellectuelle pure : le travail manuel, le dessin, l'initiation musicale, le développement du sens esthétique, pour ne plus en faire, comme disait récemment le ministre des « handicapés de la sensibilité ».

• *N'est-ce pas demander à l'instituteur d'être un formidable homme-orchestre ?*

C'est une question que nous nous sommes posée : faut-il continuer dans la voie de la polyvalence de l'instituteur ; ce qui revient à dire : faut-il le maître unique ? La psychologie nous apprend que, jusqu'à un certain âge, le maître unique s'impose. Si on nous démontre le contraire, il faudra évoluer. Pour l'instant ce n'est pas le cas et l'expérience prouve que, lorsqu'il y a des intervenants de toutes sortes dans une classe, le climat pédagogique, le climat psychologique, ne sont plus les mêmes. D'ailleurs, on voit bien la rupture qui s'opère entre le CM 2 et la 6<sup>e</sup> pour certains enfants.

Ceci dit, la polyvalence, ce n'est pas la polyvalence d'un homme seul, ce qui serait catastrophique. C'est celle d'une femme, d'un homme, au sein d'une équipe pédagogique. C'est celle de femmes et d'hommes qui ont la même polyvalence mais qui, pour certains, ont des connaissances plus approfondies dans tel ou tel secteur et qui peuvent en apporter le bénéfice. Pour une polyvalence bien comprise, l'équipe pédagogique ne doit pas être une juxtaposition de spécialistes.

Propos recueillis par  
Maurice Guillot

Les textes publiés dans cette rubrique nous ont été adressés par des lecteurs et n'engagent donc que leurs auteurs et non la revue.

## vos opinions

### drôle de tronc commun !

LA LOI Haby a pour ambition générale la création d'un tronc commun 6<sup>e</sup>-5<sup>e</sup>, amorce de l'école moyenne, ouvert à tous les enfants.

Il est très intéressant de voir sur ce terrain comment la résistance à cette tentative d'intention de démocratisation s'organise, comment la bourgeoisie reprend des deux mains ce qu'elle fait semblant de donner du bout des doigts. [...]

Que se passe-t-il ? Si le maître de CM 2 a légalement l'initiative des décisions de passage en 6<sup>e</sup>, il est bien évident qu'on ne peut lui permettre de l'exercer librement !

C'est pourquoi des commissions d'harmonisation sont créées, dont le rôle est d'éclairer le maître dans ses choix. Ces commissions sont présidées par l'IDEN, qui dicte sa loi. Par exemple, il organise des épreuves communes à toutes les classes de sa circonscription et décide que 10 % des enfants obtenant les résultats les plus faibles ne doivent pas accéder à la 6<sup>e</sup>. Les maîtres ont peur et appliquent les consignes. Et gare à celui qui ne marche pas droit ! il sera dénoncé par le collège : « J'appelle l'attention de tous sur le fait qu'il convient de me signaler expressément les cas... où l'instituteur aurait pris des décisions particulièrement fantaisistes... afin qu'une suite efficace puisse être donnée... » (lettre d'un I.A. adressée à des principaux de collège).

Ces faits amènent les remarques suivantes :

• Une loi ne peut être jugée que d'après ce qu'on en fait. Refuser en bloc la loi Haby pour finalement l'accepter, et dans ces conditions, est une erreur de tactique des syndicats. Mieux valait demander les moyens d'appliquer les aspects positifs de la réforme.

• On peut s'interroger sur les finalités assignées à l'école primaire : avant 1914, l'école primaire, école du peuple, devait alphabétiser et former le citoyen (dans le sens d'un asservissement, il ne faut pas l'oublier). L'allongement de la scolarité obligatoire combiné au mélange des classes sociales à l'école aboutissant à la disparition de finalités précises — l'alphabétisation reste très mal assurée (seuls 30 % des élèves lisent correctement), la formation du citoyen a été abandonnée (« sexe » et « politique » sont prohibés) —, on ne perçoit plus guère qu'une fonction de *sélection continue* qui s'exerce en tenue camouflée par le jeu de méthodes pédagogiques poussièreuses, des notes, des Q.I. ...

• Que deviennent les recalés de l'entrée en 6<sup>e</sup> ? S'ils ne sont pas reconnus débilés pour être admis à la SES du secteur, ils restent en attente à l'école primaire jusqu'à quatorze ans pour être finalement orientés vers le CPPN préparant à l'apprentissage. Ces « vieux élèves » commencent à poser des problèmes aux maîtres de CM 2 qui se retrouvent devant des classes de 35 enfants âgés de dix à quatorze ans, qu'ils doivent préparer au collège tout en sachant qu'ils devront en éliminer un certain nombre ! De plus en plus, le CM 2 deviendra la classe à éviter, et on entend déjà réclamer la réouverture des classes de transition !

• Lorsque M. Stoleru déclare à la télévision que l'apprentissage connaît, de la part des jeunes, un regain d'intérêt, on peut sourire — un sourire amer — en se demandant dans quelle mesure ces apprentis ont véritablement choisi leur voie.

En conclusion, on peut dire que, puisque la loi prévoit un tronc commun, il est inacceptable, car illégal, que certains enfants — tous issus du peuple — en soient exclus arbitrairement pour être livrés en pâture à un patronat avide de main-d'œuvre à bon compte. Le tronc commun doit s'ouvrir à tous. C'est une première étape vers l'accès de tous à la culture, culture qui ne peut se concevoir que comme *échanges* entre toutes les classes sociales.

Il s'agira ensuite, pour les professeurs exerçant dans les collèges, de s'adapter à cette nouvelle population, de faire preuve d'initiative et d'imagination. Mais en ont-ils ?

Daniel Pasquier

# l'éducation

a  
retenu  
pour vous  
cette  
semaine

## une revue

### Des universités pour tous ?

Le fonctionnement non démocratique des systèmes d'éducation a désormais été abondamment décrit, mais les analyses ont plutôt porté sur les enseignements primaire et secondaire. Les efforts de clarification concernant l'enseignement supérieur sont donc particulièrement utiles. C'est dans cet esprit qu'a été conçu le n° 1 de 1979 de la revue **Perspectives** intitulé **Démocratiser l'enseignement supérieur** (Unesco, 126 p., 12 F). Une rétrospective de la démocratisation de l'enseignement supérieur dans les pays européens, par Jean-Claude Passeron, une réflexion sur les conditions démocratisantes de l'éducation permanente, des analyses d'exemples (Yougoslavie, Tanzanie, Amérique latine, Asie du Sud) mettent en évidence aussi bien les problèmes, les difficultés que les espoirs et les possibilités. Les concepteurs du numéro nomment eux-mêmes leur travail « pièces pour un dossier ». Ils ne cherchent donc ni l'exhaustivité ni des vérités définitives en une matière très complexe. C'est une réflexion ouverte, où les interrogations sont nombreuses, toujours suggestives, et riches d'implications.

## une enquête

« Ce qu'ils trouvent dans les kiosques ». « Ils » ce sont les enfants et les jeunes pour lesquels Janine Despinette a passé au crible

des centaines de titres de publications en tous genres qui leur sont destinées : journaux pour tout-petits, pour enfants, pour jeunes, B.D., presse spécialisée et supports du show-business. Cette analyse critique que publie **Loisirs Jeunes** (36, rue de Ponthieu, 75008 Paris — le numéro : 10 F franco) démontre au moins « qu'ils » ne lisent pas que des bulles, et que l'illustré et le magazine sont aussi, pour l'enfant et le jeune, un moyen vivant et concret d'éducation à la lecture de la presse en général.

## un stage

Pour savoir utiliser la presse dans son enseignement. C'est sur ce thème que cent cinquante professeurs et enseignants du second degré sont invités au « Premier forum national de la presse à l'école » organisé par le Comité d'information pour la presse dans l'enseignement (CIPE) qui regroupe six quotidiens, quinze hebdomadaires et huit mensuels. Cent vingt-cinq professionnels de la presse interviendront dans une centaine « d'ateliers », d'une part pour une « connaissance de la presse » (rédaction, économie, fabrication), d'autre part pour une « pédagogie de la presse dans la classe ». Ce stage, qui se déroulera du 4 au 7 septembre dans la banlieue parisienne, est organisé avec le concours du Centre de perfectionnement des journalistes et cadres de la presse (CPJ) et de l'Association des journalistes universitaires (AJU) et avec la participation des

associations de professeurs de français, d'histoire et géographie, de sciences économiques. La participation totale est de 300 F pour le stage et l'hébergement. Inscriptions à Mme Debeauvais, CPJ, 33, rue du Louvre, 75001 Paris.

## un concours

### Ce pays qui nous entoure.

C'est sur ce thème que l'UFCV et la Fondation de France organisent, du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, un jeu-concours, « Vacances-Cassettes », destiné aux enfants (six à onze ans) et aux jeunes (douze à dix-sept ans) qui participeront aux centres de vacances et de loisirs pendant les prochaines grandes vacances. Il s'agira, pour des groupes de cinq à dix, de réaliser un enregistrement sonore de sept à dix minutes, sous forme de reportage ou d'histoire inventée, au gré des jeunes. Le thème proposé englobe tout ce qui touche, de près ou de loin, à l'environnement humain, naturel et économique du centre de vacances (la population vivant aux alentours, le paysage, l'aménagement de la ville voisine...). Ainsi, les jeunes participants pourront à la fois découvrir et étudier leur environnement et se familiariser avec l'emploi du magnétophone. Les prix, d'un montant de 30 000 F, consisteront en matériel audiovisuel attribué pour une part aux centres d'accueil et, pour le reste, à chacun des membres des équipes lauréates. Pour obtenir plus de précisions, écrire à l'UFCV, 54, rue du Théâtre, 75015 Paris.

---

## on recrute

---

■ **DES AIDES** de laboratoires des établissements scolaires : cinquante-huit postes au total (arrêté du 23 mars 1979 - B.O. n° 18).

---

## on fixe

---

■ **LES MODALITES** du concours de recrutement des élèves-instituteurs et des élèves-institutrices des écoles normales primaires pour la session de 1979. Nombre de places mises au concours : 6 810. Concours réservés aux titulaires du baccalauréat : 11 septembre 1979 ; concours réservés aux candidats justifiant de services d'instituteurs suppléants : 19 juin 1979. Les registres d'inscription seront ouverts dans les inspections académiques, pour les bacheliers, du 18 juin au 27 juillet 1979, pour les instituteurs suppléants jusqu'au 28 mai 1979 (arrêtés du 26 août 1979 - B.O. n° 19).

---

## on décide

---

■ **QUE LES RECTEURS**, par délégation permanente du ministre de l'Éducation, répartiront entre les divers départements de leur académie et entre les différents concours, les emplois offerts au **recrutement des élèves-instituteurs**. Cette répartition s'effectue dans la limite d'un contingent d'emplois fixé par le ministre pour chaque académie (arrêté du 2 mars 1979 - B.O. n° 18).

■ **QUE, POUR LES MANUELS SCOLAIRES** en 1979-1980, les dispositions en vigueur sont reconduites dans leurs principes. Mais elles sont complétées par la mise en œuvre des mesures de gratuité pour les élèves des classes de quatrième et pour les élèves de troisième année des S.E.S. D'autre part, le crédit par élève est majoré (circulaire du 25 avril 1979 - B.O. n° 18).

■ **QUE L'AUTORISATION** de redoubler une année de formation professionnelle pour les **élèves-instituteurs** sera accordée par le recteur, sur proposition du directeur de l'E.N. (arrêté du 26 mars 1979 - B.O. n° 18).

**A tous ceux de nos lecteurs désireux de trouver ici la réponse à la question qui les préoccupe, nous rappelons qu'ils doivent nous écrire en nous signalant leur adresse, même si leur anonymat est respecté dans ces colonnes. En outre, qu'ils n'hésitent pas à nous donner le plus de précisions possible quant au cas qu'ils nous exposent, afin d'éviter une réponse qui, faute de certains détails, correspondrait plus à une généralité qu'à leur situation personnelle.**

---

## professorat d'EPS

---

**D'origine étrangère (Tunisien), j'ai obtenu la naturalisation en novembre 1978. Je suis titulaire de la licence de sciences et techniques des activités physiques et sportives et âgé de vingt-six ans. Puis-je m'inscrire en vue du professorat d'éducation physique et sportive en 1980 ?**

Rien ne paraît s'opposer à votre candidature au professorat d'EPS en 1980. Les conditions à remplir par les candidats sont les suivantes :

- ne pas avoir dépassé l'âge de trente ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours ;
- être de nationalité française ou être naturalisé (l'inscription à un concours de recrutement de la Fonction publique est recevable à compter de la date du décret accordant la naturalisation) ;
- être titulaire soit de la licence en sciences et techniques des activités physiques et sportives, soit du certificat de 3<sup>e</sup> année délivré à la suite du cycle probatoire (P2B) ;
- être inscrit ou avoir été inscrit dans une unité d'enseignement et de recherche d'EPS en 4<sup>e</sup> année (préparation au CAPEPS), sauf pour les candidats titulaires de P2B ;
- avoir été reconnu apte physiquement par le médecin inspecteur de la Jeunesse et des Sports.

Un certain nombre de stages pédagogiques et d'attestations touchant à certaines spécialités (tests de sauvetage, diplôme d'Etat de maître nageur sauveteur, brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique, secourisme, etc.) sont demandés au moment de subir les épreuves écrites.

---

## admission en sixième

---

**Y a-t-il des dispositions concernant les conditions d'admission en classe de sixième, et, notamment, une condition d'âge, pour les élèves en provenance de l'école élémentaire ?**

D'après les plus récentes Instructions officielles, c'est en fonction de critères pédagogiques que les élèves d'une classe de CM2 sont admis en sixième sur proposition de leurs maîtres ou font l'objet éventuellement d'une décision de maintien en CM2. La famille peut contester cette dernière décision et présenter un recours devant une commission départementale.

Aucune condition d'âge n'est exigée pour être admis en sixième. Toutefois, les élèves qui auront atteint l'âge de quatorze ans au cours de l'année civile 1979 sans être parvenus au niveau du CM2 entreront au collège dans des structures adaptées (classes à caractère préprofessionnel).

L'harmonisation des évaluations des maîtres de CM2 est assurée par l'IDEN sous l'autorité de l'inspecteur d'académie à l'aide des documents insérés dans le dossier d'admission.

---

## effectif des maternelles

---

**Est-il exact que dans les centres maternels de loisirs du ministère de la Jeunesse, Sports et Loisirs, l'encadrement prévu est d'un animateur pour neuf enfants ? Pourquoi impose-t-on alors un effectif**

### de trente-cinq élèves par classe dans les écoles maternelles ?

L'arrêté du 17 mai 1977 du ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs impose, en effet, un animateur pour neuf enfants dans les centres de loisirs sans hébergement. Mais ces centres n'ont pas la même fonction pédagogique que les écoles maternelles, même si les activités éducatives qui y sont pratiquées contribuent au développement de l'enfant. Il s'agit surtout de sorties dans la nature, de baignades, de jeux, donc d'activités physiques qui comportent certains risques si la surveillance n'est pas suffisante. Ceci justifie, pour l'Administration, la différence des encadrements entre écoles maternelles et centres de loisirs.

### C.D.I.

**Certains établissements du second degré disposent d'un centre de documentation et d'information. J'aimerais savoir s'il existe un recrutement particulier pour les personnes chargées de ces centres et en quoi consiste leurs fonctions.**

Le ministère de l'Education a créé, depuis une vingtaine d'années, des centres de documentation et d'information dans les établissements d'enseignement secondaire général et technique les plus importants. Un programme annuel de création de nouveaux centres est mis en œuvre à une cadence malheureusement très ralentie. Le CDI est placé sous l'autorité du chef d'établissement et animé par le bibliothécaire documentaliste.

Les bibliothécaires - documentalistes ont en principe le grade d'adjoint d'enseignement. Ils sont recrutés parmi les candidats titulaires d'une licence d'enseignement après sélection par un jury régional constitué sous l'autorité du recteur. Un stage d'initiation aux fonctions de bibliothécaire-documentaliste est organisé,

dans chaque académie, par l'inspecteur d'académie, directeur du CRDP. Une circulaire annuelle paraît au B.O. Le documentaliste a la charge de réunir et de mettre à la disposition des professeurs et des élèves une documentation pédagogique (livres, périodiques, brochures, etc.) et certains moyens techniques (projecteurs, magnétophones, électrophones, récepteurs de radio et de télévision, matériels de reprographie, etc.). Il assure le fonctionnement de la bibliothèque pour les élèves et les professeurs et, d'autre part, il classe et tient à leur disposition les publications de l'ONISEP pour l'information et l'orientation scolaire et professionnelle.

### apprentissage

**Pouvez-vous me dire en quoi a consisté la réforme de l'apprentissage de juillet 1977 ? Qui finance les centres de formation d'apprentis ?**

A l'origine, la loi du 16 juillet 1971 relative à l'apprentissage a prévu que les apprentis, outre la formation pratique qu'ils reçoivent dans les entreprises auxquelles ils sont liés par contrat, suivent des enseignements théoriques dans les centres de formation d'apprentis (CFA) subventionnés par le ministère de l'Education qui en assure le contrôle.

La loi du 16 juillet 1971 a été complétée et améliorée par la loi du 12 juillet 1977 qui a simplifié les procédures d'agrément des maîtres d'apprentissage, prévu la forfaitisation des charges sociales et le versement aux maîtres d'apprentissage d'une prime pour frais de formation. Cette dernière loi précise en outre le statut de l'apprenti.

Les CFA sont financés principalement par la taxe d'apprentissage, les ressources propres des organismes gestionnaires et les subventions de l'Etat qui se montent au total à près de 800 millions de francs en 1979.

### répartition des emplois d'enseignement

**Nous sommes un groupe d'enseignants de collège et de lycée d'enseignement professionnel de la banlieue est de Paris et nous nous étonnons de voir l'Administration jongler avec les emplois d'enseignement, supprimant des postes dans un établissement, en créant dans d'autres, sans considération semble-t-il des besoins de la population, notamment dans le secteur technique, ni des conditions d'existence et de travail faites aux professeurs. Pourriez-vous nous préciser les vues de l'Administration en cette matière ?**

Nous ne sommes pas qualifiés pour vous répondre au nom de l'Administration qui reçoit du ministre les directives concernant la mise en place des emplois d'enseignement pour la rentrée scolaire, compte tenu des réformes en cours. D'après la réponse faite à une question écrite, nous pouvons vous indiquer que la loi de finances fixe de façon impérative les effectifs des personnels des diverses catégories d'enseignement. Ces emplois sont ensuite répartis entre les recteurs auxquels il appartient dans le cadre des mesures de déconcentration, de procéder à leur implantation dans les établissements. Les recteurs sont dans l'obligation, par souci d'une saine gestion budgétaire, de réexaminer chaque année la situation de chacun des établissements de leur ressort afin d'apprécier le plus exactement possible ses besoins. Lorsque cet examen fait apparaître un excédent des moyens par rapport aux besoins, en fonction des normes officiellement admises, un transfert des emplois excédentaires est opéré vers d'autres établissements de l'académie où sont attendus des effectifs d'élèves en expansion.

René Guy

## la nature à tous les niveaux

Jean-Paul Ehrhardt et Gérard Seguin

**Le plancton - Composition, écologie, pollution**

Gauthier-Villars, coll. « Ecologie fondamentale et appliquée », 224 p., ill., 68 F

Dans cette série d'ouvrages scientifiques (mais auxquels peut accéder le grand public), nous connaissons déjà le **Précis d'écologie**, de R. Dajoz.

J.-P. Ehrhardt et G. Seguin font ici le point complet sur le plancton, ensemble d'organismes dont la petitesse est contrebalancée par la quantité. Ils définissent d'abord les principaux constituants du Phyloplancton, ou plancton végétal, transformateur de la lumière solaire en matière vivante, et du Zooplancton, alimentation de base des poissons, oiseaux et mammifères marins. Abordant ensuite le rôle alimentaire et médico-pharmaceutique qu'il peut avoir pour nous, ils font enfin état du recul — parfois inquiétant — de cette manne sous l'effet des pollutions, car « A la fin du présent siècle, notre globe portera six milliards d'individus. Puiser dans la mer ou mourir de faim, telle sera l'alternative », a écrit Georges Blond.

Livre sérieux, centré sur un problème important, et qui demeure de bout en bout à la portée du lecteur non spécialiste, d'autant que tous les termes de biologie et d'océanographie biologique sont définis en annexe.

André Belot

**Dictionnaire des arbres et arbustes de jardin**

Bordas, 364 p., 120 F

Pour qui s'étonnerait de trouver dans cette rubrique un tel ouvrage, disons tout de suite qu'il le doit à sa conception simple, qui en fait un outil de travail utilisable dès l'école élémentaire. A l'opposé des flores qui nécessitent, pour l'identification, un examen de certains éléments végétaux et des connaissances préalables en botanique, le classement ici n'est pas « systématique » mais, « alphabétique ».

Bien entendu, on sait les aléas d'une telle méthode. Ils sont réduits, dans ce dictionnaire, par une table fournissant certaines clés : terrains de découverte ; port de l'arbre ou de l'arbuste ; nature du végétal : grimpant ou sarmenteux, fleurs, fruits, feuillage... Suit un index des noms français d'espèces. Dans le corps même du dictionnaire, de très nombreux croquis permettent soit de relever une erreur de dénomination, soit de préciser une variété.

Outre ses autres usages, nous pensons que, grâce à cet ouvrage, les élèves ne peuvent que tirer profit à déterminer — à partir de petits rameaux cueillis au cours d'activités d'éveil à l'extérieur — les arbres et les arbustes qui constituent une part non négligeable de notre environnement.

Georges Truffaut

**Comment on soigne son jardin**

Bordas, 520 p., 700 ill., coul., relié, 54 F

Voici un « classique » du jardinage, entièrement remis à jour, et dont il faut reconnaître qu'il est écrit par un érudit horticole qui mérite d'être connu autrement que sur les sachets de graines des présentoirs.

Je n'entrerai pas dans le détail de cette volumineuse « bible florale ». Si je n'ai pas approfondi certains des domaines abordés — tout ce qui concerne le potager et le fruitier notamment —, j'ai pu apprécier la qualité et la diversité des informations contenues dans les huit divisions essentielles qui composent ce traité destiné au grand public, et j'ai facilement identifié toutes les espèces vivaces, ornementales et ligneuses, de mon propre jardin.

Soulignons l'utilité de cet ouvrage qui, loin de se réduire à une simple détermination, fournit tous les renseignements voulus pour planter, cultiver, entretenir et protéger.

Pierre Ferran

## ce et ceux qui font la littérature

Jacques Dubois

**L'institution de la littérature**

Fernand Nathan/Labor, 186 p., 51,50 F

Depuis plusieurs années les querelles font rage pour circonscrire ce qui définit la littérature et en constitue les spécificités. Jacques Dubois se propose de la considérer comme une institution, dont on peut décrire l'organisation, les fonctionnements et les rôles. Elle s'enracine dans les pratiques sociales et s'inscrit dans un tissu collectif profondément déterminé.

Barthes, Bourdieu, Sartre, Adorno, sont ici convoqués pour établir, sur l'exemple du XIX<sup>e</sup> siècle français, comment la littérature s'est construite comme domaine culturel doué d'autonomie relative. Par là passent notamment les différences systématiques entre cette littérature cultivée et les objets littéraires destinés à consommation massive.

Une sociologie du texte apparaît ainsi comme indispensable. L'auteur nous fournit trois exemples analysés dans ces perspectives : Zola (**Le docteur Pascal**), Mallarmé (**Poésies**), Beckett (**En attendant Godot**). Dans un style aisé, loin de tout terrorisme lexicologique, Jacques Dubois dessine un nouveau paysage littéraire dans le champ social.

M. Bakhtine

**Esthétique et théorie du roman**

Gallimard, 490 p., 98 F

Il n'est guère besoin de présenter Bakhtine (1) au public français, qui connaît déjà au moins deux de ses ouvrages les plus importants : l'un sur la **Poétique de Dostoïevski**, l'autre sur l'**Œuvre de François Rabelais**.

Un troisième ouvrage, **Esthétique et théorie du roman**, dont la traduction a récemment été publiée, cons-

titue le complément des études sur ces deux écrivains. Bakhtine y expose une théorie générale du discours romanesque, dont on sait qu'il le définit comme spécifiquement dialogique et l'oppose ainsi au discours poétique, qui est monologique. Il développe ici ce concept-clé de la polyphonie dans le roman. En outre, il traite des problèmes du contenu et de la forme, en se situant dans une perspective critique interne au formalisme russe. Enfin, il retrace l'histoire du discours romanesque à partir de la tradition carnavalesque, à travers la satire, les romans grecs, Petrone, Rabelais.

Nous disposons ainsi des textes majeurs d'un des critiques contemporains les plus originaux.

Ouvrage collectif

**Claude Levi-Strauss**

Gallimard, coll. « Idées », 512 p., 18 F

Cet ouvrage ne se veut « ni hommage ni commentaire ». Son but est d'inciter à une (re) lecture des **Mythologiques** en regroupant les réflexions et les recherches que l'œuvre de Levi-Strauss a suscitées parmi les contemporains les plus éminents.

Ce livre très dense rassemble donc des articles de B. Pingaud, J. Pouillon, R. Barthes, A. Glucksmann, J. Le Goff, P. Vidal-Naquet, M. Zeraffa. C'est dire qu'il offre une sorte de panorama des « espaces du savoir » actuel et montre assez combien l'œuvre de Levi-Strauss a pu stimuler aussi bien l'histoire que la philosophie, la littérature ou la sociologie.

Outre ces textes, épars, difficiles à trouver, ce précieux recueil contient aussi des réflexions ou des mises au point de Levi-Strauss lui-même : un entretien avec R. Bellour, des articles sur « La famille » ou

« Race et culture », qui gravitent autour des **Mythologiques**.

H.F. Peters

**Nietzsche et sa sœur Elisabeth**

Mercure de France, 354 p., bibliogr., index, 64 F

La sœur de Nietzsche est responsable de l'un des plus énormes malentendus qui ont assuré le succès politique des écrits de son frère. De celle à qui le III<sup>e</sup> Reich fit des funérailles nationales auxquelles assistait Hitler, il manquait une biographie.

On savait déjà qu'elle avait falsifié les textes de Nietzsche (c'est à elle que l'on doit le regroupement de textes intitulé **Volonté de puissance**) ; il restait à en connaître l'étrange histoire, qui fit d'elle la promotrice d'une colonie allemande au Paraguay et, surtout, la fondatrice et directrice des Archives Nietzsche à Weimar.

En refermant ce livre, on comprend mieux ce que la philosophie de Nietzsche doit à ses modes de diffusion et d'édition : une coloration nazie, antisémite et antidémocratique. Mais qu'est-ce que le nietzschéisme, ce qui est dans son œuvre ou ce qui est dans la tête de ses lecteurs ? Le livre de H.F. Peters nous rappelle qu'avant d'être une référence « de gauche », l'écrivain en fut une « d'ex-

trême-droite », et l'on ne sait plus que penser, et de Nietzsche et de ceux qui se réclament de lui.

Georges May

**L'autobiographie**

PUF, 230 p., index, 98 F

Qu'est-ce qui pousse les écrivains à parler d'eux-mêmes, à tenir leur journal ? Georges May explore systématiquement les œuvres autobiographiques ; il les classe, en construit l'histoire, en recherche les mobiles et tente de cerner un genre littéraire flou, auquel on doit les **Antimémoires** et les **Confessions**, les **Mémoires d'outre-tombe** et **Les mots**.

Mais, au terme de cette étude, reste la question des questions : un écrivain, poète ou romancier, par-delà le jeu des personnages, peut-il jamais parler d'autre chose que de lui-même ?

Notes de lecture établies par  
François Mariet, Louis Porcher,  
Marie-Claude Porcher

(1) Longtemps tenu pour un paria en URSS où l'avait révélé son Dostoïevski en 1929, exilé jusqu'en 1970, mort à Moscou en 1975, Bakhtine a publié d'autres ouvrages critiques, en particulier **Marxisme et philosophie du langage**, sous le pseudonyme de M. Volochinov.

## Important Editeur Parisien

recherche pour création et lancement de nouvelles collections

manuscripts inédits de romans, poésie, essais théâtre. Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision.

Adresser manuscrits et C.V. à la pensée Universelle  
3 bis Quai aux Fleurs  
75004 Paris  
Tél. 325.85.44.

Nos contrats d'édition sont régis par l'article 49 de la loi du 11 Mars 1957 sur la propriété littéraire



---

## la réalisation / 19

---

# l'utilisation du texte littéraire

---

Sauf exception, on ne pourra jamais accorder le débit littéraire à celui des images. Plus précisément, le contenu sémantique d'un texte ne supportera que très difficilement de se laisser confiner dans une imagerie trop succincte, n'en offrant qu'une interprétation trop partielle.

La fidélité à un ouvrage passe souvent par une **adaptation** mettant l'accent sur le romanesque, le romantique, le social ou le politique. Les films réalisés à partir d'une œuvre littéraire ont amplement montré que, parmi toutes les « lectures plurielles » que pouvait inspirer un texte, on ne retenait généralement qu'un aspect au détriment des autres.

Mais ce qui nous occupe dans une réalisation audiovisuelle, c'est l'exploitation la plus totale, la plus complète de ces textes, alliée à l'approfondissement d'une œuvre, à la découverte et à la maîtrise progressive de la langue. Précisons toutefois que nous laisserons de côté le « scriptovisuel » sur lequel nous reviendrons ultérieurement.

---

### les séries audiovisuelles

---

Consacrées presque exclusivement aux grands auteurs du programme, elles peuvent parfois constituer de très bonnes initiations à un univers littéraire en tentant de replonger le spectateur dans le contexte historique et psychologique d'un créateur.

On peut y puiser des idées, voire des éléments réutilisables : découpages des textes, enregistrements par des comédiens professionnels, documents rares, reproduction d'archives peu accessibles, etc.

Selon la qualité de la réalisation, on peut s'attendre au meilleur comme au pire, car il s'agit d'un tra-

vail extrêmement difficile et ingrat. Le défaut le plus fréquent consistant à vouloir tout traiter d'une œuvre, voire d'un auteur, en vingt ou trente minutes, ce qui est une gageure impossible à tenir.

---

### le choix des textes

---

Certains textes, présentés dans certaines classes, s'accommodent fort bien de dessins réalisés par les élèves. Parmi les innombrables productions sur **Pierre et le loup** ou **Le petit prince**, un bon nombre atteignent à une très haute qualité et mériteraient une grande diffusion. Il en est de même des contes et comptines et tous textes narratifs et descriptifs.

Par contre, si l'on choisit d'utiliser une page de **L'Odyssee**, ou bien un extrait de **Madame Bovary**, les choses se compliquent. Que faire par exemple avec : « C'était lui qui faisait à la ville les commissions du pays. Il allait dans les boutiques, rapportait des rouleaux de cuir au cordonnier, de la ferraille au maréchal, un baril de harengs pour sa maîtresse, des bonnets de chez la modiste, des toupets de chez le coiffeur ; et, le long de la route, en s'en revenant, il distribuait ses paquets qu'il jetait par-dessus les clôtures des cours, debout sur son siège et criant à pleine poitrine, pendant que ses chevaux allaient tout seuls » ?

Si l'on veut illustrer au premier degré la description de Flaubert, il faudra un si grand nombre de diapositives (ou de plans dans un film) qu'elles devront défiler à toute allure, de sorte que chacune d'elles sera à peu près illisible, ce qui constitue un premier obstacle naturel. « Rapporter des rouleaux de cuir au cordonnier » exigera alors des images

en gros plan de rouleaux de cuir, une échoppe de cordonnier et une vue illustrant l'action de « rapporter » le cuir.

Quand bien même l'obstacle matériel serait-il levé par une succession très rapide d'images, ou par la projection d'une série complète (mur d'images obtenu à l'aide de nombreux projecteurs), il resterait des obstacles d'ordre psycho-perceptif autrement plus difficiles à surmonter : lassitude due à la répétition du procédé, une phrase (ou même une proposition) pour une image ou un plan ; divergence d'interprétation (quel genre d'échoppe : plutôt délabrée, sinistre ou pimpante et pleine de vie ?) ; difficulté d'interprétation simultanée d'un texte que l'on ne peut ralentir et d'images qui se succèdent au même rythme, d'où une impression de confusion.

Malgré toutes ces difficultés, utiliser un texte d'auteur n'est pas pour autant impossible ; il faut simplement en faire une analyse très précise, le resituer exactement dans le roman ou l'œuvre générale, recueillir des renseignements (ou les imaginer !...) sur sa genèse ; tout cela en fonction du moyen audiovisuel retenu et des codes spécifiques de la communication audiovisuelle.

---

### la réalisation

---

Dans certains cas, l'image devra être perçue exactement comme le suggère le texte, sans se faire remarquer, c'est-à-dire sans surajouter de la substance signifiante ; lorsque toute l'attention devra se porter sur le texte, on s'orientera vers des vues « vides de contenu immédiatement perceptif », des gros plans, des vues travaillées avec surimpressions, des dessins, etc.

Dans d'autres cas, l'image devra entrer en résonance avec le signifiant entendu, en complémentarité directe, ou en opposition, en allégorie ou en métonymie.

Dans notre exemple sur Flaubert, et selon la lecture que l'on désirera présenter, on pourra se contenter de passer à l'écran une charrette de

dos, l'angle de vue, l'éclairage induisant une atmosphère gaie ou triste. On pourra aussi s'attarder sur une série de plans rapprochés de chevaux.

Mais l'on ne peut pas toujours photographier ou filmer une charrette tirée par un attelage de chevaux, et il faut alors savoir utiliser des vues d'un marché de campagne, en faisant en sorte qu'au moins l'un des objets décrits apparaisse à l'image.

Lorsque l'on ne veut pas, ou que l'on ne peut pas montrer ce dont on parle, il est bon de se ménager des **conjonctions audiovisuelles** qui, pendant un court instant, mettent à l'unisson les perceptions orale et visuelle.

### le choix du moyen

Pour ce genre de travaux, nous croyons beaucoup à la diapositive, principalement en fondu enchaîné, ce procédé permettant de créer facilement des univers perceptifs variables, bien accordés avec le débit d'un texte.

On peut également utiliser le Super 8, mais les difficultés sont plus grandes (montages, raccords de son, etc.).

### extensions possibles

Elles sont immenses : du texte étudié, on peut faire réaliser des dialogues pour adaptation au cinéma, ou au contraire, à partir des dialogues d'un roman, faire réaliser un texte commentant un diaporama.

Par manque de place, nous ne nous étendrons pas davantage sur ce sujet.

### intérêts pédagogiques

Au travers de ces quelques exemples, nous pensons que les acquisitions littéraires peuvent être très nettement renforcées par le recours à des réalisations audiovisuelles, quel que soit le genre : lettre, essai, roman, nouvelle, écrit théorique ou philosophique, poème ou chanson.

Jean-Luc Michel

## artisanat

**De nombreuses possibilités d'activités artisanales sont offertes pendant les vacances scolaires :**

■ **Initiation artistique et artisanale en Auvergne**, proposée par un groupe d'artistes professionnels, en collaboration avec l'Union française des centres de vacances et de loisirs, du 15 au 29 juillet à Volvic. Une place importante sera accordée à la relation pédagogique au sein de chaque atelier avec un grand choix de disciplines : tissage, sculpture sur pierre et sur bois, peinture, poterie, peinture sur tissus, gravure, photo et expression musicale. L'ouverture sur le pays d'accueil sera aussi une constante de ces stages, les ateliers se tenant au cœur même du village. Il est possible de venir en famille et de prendre pension sur place en participant à la vie collective. Prix : 1 680 F, comprenant l'enseignement, le logement, la nourriture, l'animation ; 960 F pour la participation aux ateliers. Renseignements complémentaires : UFCV, 13, rue du 11-Novembre, 63008 Clermont-Ferrand. Tél. (73) 37-27-06.

■ **Artisanat d'art en Normandie**. Dans un décor du passé, des ateliers ouverts à tous, encadrés et animés par des artistes et artisans professionnels de la région : tissage, tapisserie et filage ; poterie, céramique ; vannerie et paillage ; cannage de chaises ; dessin, peinture ; menuiserie, sculpture ; atelier spécial pour enfants de quatre à douze ans. Plusieurs formes d'hébergement sont possibles, dont un gîte d'accueil à proximité du centre d'art. Pour les enfants et les adolescents non accompagnés, quelques familles de Bellême et des environs acceptent de les accueillir. De nombreuses distractions sont offertes sur place : location de bicyclettes, tennis, golf miniature, bassin école avec moniteur ; une très belle forêt de 2 500 hectares aux portes de la ville permet de nombreux circuits pédestres et la pêche en étang. Prix : 39 F par jour pour l'enseignement. Pour tous renseignements : Bel Art Bellême, Le Porche, rue Ville-Close, 61130 Bellême. Tél. : (33) 33-12-53 (tous les jours, y compris le samedi et le dimanche, de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures).

■ **Initiation artisanale à Millas, près de Perpignan**. Les ateliers se trouvent dans un mas situé à 1 km de Millas, dans une nature très calme avec un petit ruisseau où l'on lave la laine teinte. De nombreux

activités sont proposées : poterie, céramique, tournage (un tour électrique) ; travail de la toison brute des moutons de la ferme voisine, lavage, teintures végétales, filage sur fuseaux et rouet ; tissage ; peinture sur soie ; macramé-hamac ; travail du plâtre, bougies, abat-jour ; résine ; émaux sur cuivre. L'inscription permet soit d'approfondir une des techniques, soit de participer à plusieurs ou à toutes les activités. Un terrain équipé de tentes est mis à la disposition des stagiaires qui le désirent ; possibilité de se loger au village ou au camping municipal. Les repas sont gérés et organisés par les stagiaires. L'animation se fait selon les souhaits des stagiaires : sorties plages ou sorties montagne, veillées guitare, feux de camp. Chaque vendredi soir, des jeunes de Millas viennent en costume catalan faire la corgolade et apprendre la sardane aux stagiaires. Prix du stage pour une semaine : 350 F. Pour tous renseignements : L'Artisanat, Le Mas Forgues, 66170 Millas. Tél. (68) 37-13-46.

■ **Aux Ateliers du Salze, initiation et perfectionnement** des techniques suivantes : tissage-crédation de vêtements ; poterie ; dessin-peinture ; impression sur tissus ; traitement de la laine : lavage, cardage, filage ; teinture végétale. L'hébergement peut se faire en camping gratuit, en location meublée ou à l'hôtel. Les activités sont encadrées par des enseignants alliant une formation et une pratique artistique spécialisée à une expérience de plus de dix ans de la pédagogie pour adultes et adolescents. Calendrier et prix sur demande à : Ateliers du Salze, 30770 Alzon. Tél. : (66) 91-80-26.

■ **Tissage dans la Drôme**. Initiation sur métier de table simple : tissage circulaire, tissage de galons. Apprentissage avec montage du métier, étude des armures, toile et sergé et leurs dérivés, tissage double étoffe et réversible, lecture de l'armure, analyse d'un tissu. Initiation au filage et à la teinture sur demande. Hébergement possible sur place en chambres de un ou deux lits. Prix pour une semaine : 450 F, comprenant l'enseignement et la pension complète. Pour tous renseignements : Edith Moussalli, Le Rouet, La Motte-Fanjas, 26190 Saint-Jean-en-Royans. Tél. : (75) 48-42-70.

■ **Ateliers de création avec les Chpeu-neux**. Située à Ayen, près de Brive, La Boissière accueille des stagiaires durant toutes les vacances scolaires — l'été par périodes de dix jours — et aussi hors vacances scolaires ; sur demande,

des stages à la carte sont organisés. Des ateliers de dessin, peinture, sculpture sur bois, tissage et tapisserie, poterie et écriture sont ouverts. Il est possible de passer d'un atelier à un autre, si cela ne crée pas de surcharge dans le nouvel atelier choisi. Les cours ont lieu le matin de 9 heures à 13 heures, mais l'accès des ateliers reste libre tout le jour. Les petits déjeuners et diners, pris en commun, sont l'affaire de tous. L'hébergement est gratuit, en dortoir ou sous tente. Prix du stage de dix jours : 595 F, matériel et matériaux compris. Pour renseignements complémentaires : Les Chpeuneuneux, La Boissière, 19310 Ayen. Tél. : (55) 25-15-69.

■ **Poterie, sculpture sur bois, tissage à la Maison du Léopard, à Elbes-Martiel (Aveyron), dans le Rouergue occidental, près de l'abbaye de Loc-Dieu et à 10 km de Villefranche-de-Rouergue.** De nombreuses excursions sont possibles : dolmens, gouffres, gorges de l'Aveyron et du Viaur, prieuré de Larramière, abbayes de Loc-Dieu et de Beaulieu, châteaux de Najac et Cornusson. L'hébergement est assuré, le camping possible. Les stages ont une durée d'une semaine ou de quinze jours, de juillet à septembre. Pour tous renseignements : Artisanat-Vacances, 28, rue des Polinaires, 31000 Toulouse. Tél. : 52-38-05.

■ **Peinture sous-verre en Alsace.** Initiation technique et créations personnelles ; histoire de la peinture sous-verre (visites de musées, projection de diapositives, documents). Les stages, d'une durée de dix jours, ont lieu dans la ferme de l'artisan à Neubois. Le nombre de stagiaires est limité à dix. Prix : 700 F, comprenant une assurance pour la durée du stage ainsi que le matériel nécessaire. Pour tous renseignements : Yves Siffer, 1, rue Principale, Neubois, 67220 Ville. Tél. : (88) 85-60-21.

## conférence

■ **Le livre de chasse de Gaston Fébus et ses miniatures (fin XIV<sup>e</sup> - début XV<sup>e</sup> siècle),** par Pierre Tucoo Chala, professeur d'histoire du Moyen Age à la faculté de lettres de Pau, président de l'Académie de Béarn. Cette conférence, illustrée de nombreuses diapositives et organisée par le Comité national de l'Enfance, se déroulera le lundi 21 mai à 19 h 30 au Théâtre du Ranelagh. Pour tous renseignements et réservations : soit directement au Théâtre du Ranelagh, 5, rue des

Vignes, 75016 Paris (tél. : 288-64-44, samedi et dimanche à partir de 14 heures, les autres jours à partir de 20 heures); soit au Comité national de l'Enfance, 51, avenue Franklin-D.-Roosevelt, 75008 Paris. Tél. : 359-44-41 (de 9 à 17 heures).

## cinéma

■ **Le Ciné-Club de l'Éducation nationale « section Jeunesse » propose le 19 mai : Les voleurs de Lune, deux jeunes frères jumeaux, qui s'ennuient dans leur village, décident, une belle nuit, de voler la Lune... ; Métamorphose ; Charlot aventurier ; Piccolo ; le 26 mai : Les as d'Oxford, Laurel et Hardy au meilleur de leur forme comique dans un chef-d'œuvre du burlesque ; La volée des neiges ; Teiva enfant des îles.** Les projections ont lieu le samedi à 16 heures précises à la Cinémathèque scolaire de la Ville de Paris, 11, rue Jacques-Bingen, Paris 17<sup>e</sup>. Tél. : 924-03-79 et 03-86.

## notez aussi

■ **Pour Raymond Queneau et l'étude de son œuvre,** l'Association des Amis de Valentin Brû a été créée sous la présidence de Noël Arnaud. Elle publie quatre cahiers par an (écrits inédits ou peu connus, recherches bibliographiques ou se rapportant aux préoccupations artistiques, littéraires et scientifiques de Raymond Queneau). Renseignements auprès du secrétaire-trésorier : Claude Rameil, 56, rue Carnot, 92300 Levallois-Perret.

■ **L'Institut d'études néo-helléniques de Paris a pour objet de promouvoir la langue grecque moderne, et l'enseignement qu'il dispense s'adresse au grand public.** Les cours, sous différents niveaux, sont destinés à tous les philhellènes français et aux jeunes d'origine grecque désireux d'approfondir leurs connaissances ou de découvrir la langue maternelle de leurs parents. L'Institut, qui prépare tous les candidats à l'épreuve de langues vivantes du baccalauréat, est habilité à passer des conventions de formation permanente avec les entreprises intéressées. Il propose également des activités culturelles et de loisirs. Pour tous renseignements : Institut d'études néo-helléniques de Paris, 19 bis, rue Fontaine, 75009 Paris. Tél. : 874-09-56. Renseignements sur place à partir de 16 heures.

## l'éducation

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

## comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire ; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ; Guy Debeyre, conseiller d'Etat ; Daniel Douady, de l'Académie de médecine ; Jean Fourastié, membre de l'Institut ; Roger Grégoire, conseiller d'Etat ; René Huyghe, de l'Académie française ; Alfred Kastler, prix Nobel ; Raymond Poignant, conseiller d'Etat ; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France ; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

## direction

directeur : André Lichnerowicz.

conseillers auprès de la direction : Louis Cros, Pierre Emmanuel, Jacques Rigaud, Bertrand Schwartz, Dr Guy Vermeil.

## rédaction

rédacteur en chef : Maurice Guillot.

rédacteur en chef adjoint : Jean-Pierre Vélis.

conseiller pédagogique : Louis Porcher.

première secrétaire de rédaction - maquetiste : Suzanne Adelis.

secrétaire de rédaction : Michel Bonnemayre.

informations : Michaëla Bobasch, Nicole Gauthier, René Guy.

documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique — Christian Cousin, Claudine Dannequin, William Grossin, Geneviève Lefort, François Mariet, Jerry Pocztar — Marie Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Pierre-Bernard Marquet, Patrick Négroni, Georges Rouveyre.

correspondants : Elisabeth de Blasi, André Caudron, Odile Cimetière, Paul Juif, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean Savaric, Jean-Jacques Schaeftel, Gérard Séneca.

dessins : François Castan.

## publicité - développement

Odette Garon - François Silvain.

## conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Georges Belbenoit, secrétaire général ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay.

membres : Lazarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Irène Dupoux, Anne-Marie Franchi, Emile Gracia, Lucien Gémard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Yvette Servin, Bernard Veck.



## un malaise qui ne finit pas

LA SOURCE est toujours trop lointaine où l'écriture prend son origine et c'est en vain que l'on s'épuise à vouloir y remonter. Et pourtant : comment échapper à la nécessité de cette démarche lorsque la lecture elle-même vous y contraint ? Lecteur, on ne peut esquiver les chausse-trapes auxquelles l'écrivain s'est heurté lui-même. Lecteur, nous renouvelons les embûches pour notre propre compte, et c'est une infinité de miroirs qui s'ouvre ainsi, en pure perte semble-t-il, mais une perte qui ne se peut éviter.

Ainsi en est-il de celui qui veut lire avec sérieux le dernier roman de Bernard Noël, pris au piège de sa seule curiosité : *Le 19 octobre 1977* (Flammarion, collection « Textes », 156 p., 38 F). Tout de suite, en effet, le livre propose comme un air de déjà vu : de mots en mots, flotte une buée qui trace, non pas les contours d'un exact souvenir, mais développe plutôt une impression tenace faite de l'à-peu-près des réminiscences de lectures antérieures. On avance dans un texte nouveau, porté de loin en loin, par des vestiges d'autres tex-

tes, fragments émergés comme les pierres d'un gué. Qu'importe, au fond, que tel ou tel de ces fragments soit une citation exacte (« Où voulez-vous que je vous voie ? — Nulle part », par exemple) puisqu'au moment où on le lit il n'en est plus une déjà, mais, à l'inverse, se revivifie, se régénère. Ce qui change la lecture ce n'est pas le contexte, mais le fait de lire une nouvelle fois, car on ne voit jamais deux fois la même chose, on ne lit jamais deux fois le même texte.

Tels sont certains des rapports entre l'écriture et la lecture, certains des liens entre écrire et voir : les mots, jamais ne sont les mêmes, et l'image fuit toujours en avant des mots qui la disent, fuite de sable sous la mer en-allée. Et Bernard Noël note ici : « J'ai compris — trop tard ? — que le mouvement qu'articulent nos yeux ressemble à celui de la langue. » Ici se retrouve le thème quasi obsessionnel qui forme l'armature du travail de Bernard Noël écrivain, qui, au mépris de toute métaphysique (mais est-ce bien sûr ?) cherche sans fin à soulever l'écorce des

mots pour y voir un peu plus de lui-même : « Il y a bien vingt ans que je cherche à saisir comment mon corps produit de la pensée, sans réussir, entre la machine et le produit, à percevoir le mécanisme producteur, écrivait-il déjà dans *Deux lectures de Maurice Blanchot* (avec Roger Laporte — Fata Morgana, collection « Le grand Pal », 1973).

Cette obsession, au vrai, n'est pas singulière mais poursuivie d'écrivain en écrivain depuis des générations, leurs paroles et leurs écrits se cumulant dans une suite sans fin : écrire c'est suivre pour soi le travail des autres, vaincre en soi le malaise qu'ils ont pu nous occasionner : « Après tout, les morts nous doivent la vie. » Ainsi, dans *Le 19 octobre 1977* sont présents et vivants, avec une évidente transparence, les écrits de Maurice Blanchot et de Georges Bataille ; d'autres aussi, nécessairement, mais *L'arrêt de mort*, *l'Histoire de l'œil*, *le Bleu du ciel* s'imposent avec une force exemplaire comme les fils d'une trame dans laquelle se noue l'écrivain, dans une tentative infinie. Ecrire, on le sait, c'est

toujours, et nécessairement, s'éloigner de soi-même lors même qu'on voudrait s'y plonger ; seul compte, finalement, ce qui reste de cette quête : « *Ma réalité est une fiction puisqu'elle ne prend corps que dans l'épaisseur du texte... A présent, je me dis : ta réalité sera ce que tu écris, et à la fin on verra...* ». Soudain, ce roman semble pareil à la conjuration d'un mauvais sort : vaincre par l'écriture ce que l'écriture engendre d'elle-même, combler, définitivement, la faille initiale, dire la désespérance qu'il peut y avoir à ne jamais pouvoir nommer les choses, ne jamais les voir vraiment, puisque voir c'est aussi dire (« *Il y a quelque chose de siamois entre l'œil et la parole* »), toujours établir une distance.

Voir, dire, c'est médiatiser le réel, tailler, couper, s'installer, à son propre insu, dans la dualité de l'espace du dedans et l'espace du dehors, alors que le rêve, le vieux rêve de l'auteur, serait de s'y fondre absolument, d'être la langue dans la langue, dans la vision même « *de telle sorte qu'il n'y ait plus rien à dire* » et que finissent les images. Et c'est alors que Bernard Noël est victime (le sait-il ?) d'une ruse nouvelle : croyant quitter le monologue intérieur, il investit la fiction, élabore une métaphore où se dissout le jeu du « je », raisons de plus d'enfermement — s'il est possible — synonyme de disparition « *car la main — celle qui a donné à lire ses lignes — doit toujours rejoindre ce dont elle fut séparée, et enfin réunie à son tout, s'effacer dans l'opacité blanche* » (dans *Deux lectures de Maurice Blanchot*).

Tout cela, c'est bien de la littérature, pensera-t-on sans doute, mais Bernard Noël, de longtemps, y a répondu : « *Pour celui qui est descendu dans le tombeau transparent de l'écriture, qu'est-ce que la vie ? Ni un souvenir, ni une sensation, mais une pensée occupée à manger sa propre chair.* »

Jean-Pierre Vélis

## quelques-unes de ses voies

PARMI les ouvrages reçus et accumulés en strates fonctionnelles, la pile la plus importante est celle qui concerne la poésie. Y figurent des anthologies, telle celle de Luc Decaunes : *Les riches heures de la poésie française* (Seghers, 428 p., 68 F), des recueils, lus et relus, parmi lesquels on trouvera *La rose détachée* de Pablo Neruda (Gallimard, 404 p., 65 F), et puis des véhicules plus éphémères, comme les revues.

Un article prochain traitera des livres ; c'est des revues que nous parlerons aujourd'hui, tout au moins de certaines d'entre elles. En effet, si Jacques Lepage, dont on connaît le travail attentif et patient, a répertorié dans le dernier bulletin du CICRP (Centre d'information et de coordination des revues de poésie, Chemin de Serres, 06670 Saint-Martin du Var) deux cents titres environ, le présent itinéraire ne nous permettra d'emprunter que quelques-unes de ces voies...

*L'arbre* (Jean Le Mauve, Damart, 02470 Neuilly Saint-Front) est une publication trimestrielle où alternent des numéros ordinaires et des numéros spéciaux. Le n° 15 appartient à cette dernière catégorie : il rassemble, sous le titre général de *Complaintes*, dix-huit poèmes de Jacques Dalléas. Que ces complaintes soient celles de l'amitié usée, de la bougie, du fossoyeur, de l'enfant abandonné ou de la mouche, il s'agit toujours de l'angoisse devant la mort qui s'exprime avec talent et discrétion. Un très beau recueil qui nous incite à relire *Les animaux de ma mémoire* et *Le verre à l'équinoxe* de ce poète qui est aussi peintre et vient d'exposer ses aquarelles en Normandie.

L'association « Les amis de la

Fondation Saint-John Perse » (Hôtel de Ville, 13616 Aix-en-Provence), fondée dans le but de servir sa mémoire et d'assurer une connaissance approfondie de son œuvre, publie essentiellement dans les *Cahiers Saint-John Perse* des études, des chroniques et des textes inédits du poète. Ainsi, dans le n° 2 (Gallimard, 1979, 166 p., 39 F), on trouve, entre autres études, une lecture d'*Anabase* proposée par Albert Henry, huit lettres inédites de Saint-John Perse à Yvan Goll, des compléments bibliographiques et un exposé des activités qui s'exercent au Centre Saint-John Perse de l'Université de Provence.

La revue trimestrielle *Encres vives* (Michel Cosem, Engomer, 09800 Castillon - le numéro : 20 F) poursuit sa voie et mérite d'être connue de tous les enseignants. Un de ses derniers numéros, le 84, comprend des contributions de Luc Bérumont, Bérange Jalieux, Jean-Max Tixier, André Miguel, ainsi qu'un entretien de Jean-Marie Le Sidaner avec Raymond Jean.

*Fanal*, « Revue de poésie et d'art contemporain » (Robert Besse, Club Yvan-Goll, Bibliothèque municipale, 88100 Saint-Dié - trimestrielle, abonnement annuel : 40 F) a conservé sa facture mais revu sa formule. Après nous avoir donné de très beaux numéros sur Jean Rouselot, Philippe Soupault, les poètes de l'Est, l'équipe prépare actuellement un numéro anthologique sur « Le Père ».

Des Corbières, nous parvient *Le gué* (Daniel Delort, Ateliers du Gué, 11300 Villelongue-d'Aude - abonnement annuel : 80 F). Cette revue mensuelle, illustrée, très soignée, organise le contenu de chacun de ses numéros autour d'un thème, d'une étude et d'un dossier. Ainsi, dans le n° 8, l'étude est consacrée

# s navigables

à Beckett et le dossier fait le point sur « l'édition artisanale » ; dans le n° 9, on trouvera un ensemble de textes sur « le corps », « *ce bel objet de nos ressentiments* » comme l'écrit Françoise Brégis qui signe, plus loin, une étude sur « Melville, nouvelliste de la solitude et de l'ambiguïté ».

An sommaire du n° 8 de la revue trimestrielle *Impasses* (Dominique Bedou, 1, rue Andrivet, 46300 Gourdon - abonnement annuel : 45 F), on notera un extrait de *La joie des yeux* de Jean-Luc Parant, ce « *fabricant de boules et de textes sur les yeux* » ; un acrostiche de Bernard Noël, un autre de Marc Cholo-denko ; cependant que Jean-Marie Le Sidaner s'entretient ici avec Claude Ollier, Michel Deguy et Alain Duaut. A noter également un excellent poème de Janpyer Poels.

Il m'est arrivé une pleine brassée d'exemplaires d'*Incendie de forêt*, comme les feux de maquis en Provence. Ce sont là les derniers surréalistes (Editions Le Melog, B.P. 20, 75860 Paris Cedex 18 - le numéro : 5 F). Ne pouvant rendre compte de tous ces numéros, je citerai celui consacré à Karel Sebek, jeune poète tchécoslovaque dont les textes sont remarquables ; et le n° 22, dans lequel Pierre Peuchmaurd délivre des aphorismes en forme d'haï-kaï.

Dans la revue trimestrielle *In'hui* (3, rue Laënnec, 80000 Amiens - abonnement annuel : 40 F) qui s'est rapidement imposée, études et poèmes se marient de façon heureuse. Pierre Garnier s'adonne à la poésie « spatialiste » avec ses « Oiseaux » et Pierre Rappo — dont on a pu apprécier les qualités de romancier dans *Les guetteurs* (Denoël) — nous donne un texte intéressant sur « Réalité de la fiction ».

*Poésie 1* vient de publier un numéro sextuple : *Les poètes de la revue Fontaine*, présentés par Max-Pol Fouchet (Editions Saint-Germain des Prés, 448 p., 50 F). Il s'agit là d'une réédition très attendue qui, à chaque page, nous fait buter sur un souvenir : œuvres qui nous séduisirent, auteurs dont les noms évoquent une époque, une école, une multitude de voix, trop nombreuses pour être citées, mais qui firent la renommée de *Fontaine*. Cette revue publia des textes d'Apollinaire (dont la collection « Poésie » chez Gallimard fait paraître actuellement en « poche » *Le poète assassiné* - n° 127, 14 F), d'Aragon, Eluard, Soupault ; de Follain qui n'est plus, et de Boujut qui préside toujours aux destinées de *La tour de feu*. Au sommaire de ce numéro, on trouvera près de trois cent cinquante auteurs, y compris Vercors qui publie cette année même un beau récit : *Le piège à loups* (Editions Galilée, 120 p., 26 F). En résumé, cette publication de *Poésie 1* est à ne pas laisser passer !

*Solaire* (René Daillie, Issirac, 30130 Pont-Saint-Esprit) est une excellente revue trimestrielle qui a publié tous les grands noms de la poésie contemporaine. Dans le n° 24, illustré par Nasser Assar, des poèmes et des textes, de Jean Joubert, Jean Rousselot, Pierre Torrelles, Jean-Loup Trassard, etc.

Si le numéro double précédent de *Sud* (Yves Broussard, 11, rue Peyssonnel, 13003 Marseille - le numéro simple : 25 F ; abonnement annuel : 80 F) était consacré à Jean Malrieu, poète et directeur de *Sud* depuis la disparition des *Cahiers du Sud* jusqu'à sa mort, le n° 28-29 nous offre une étude de l'œuvre de Michel Leiris, comprenant diverses contributions. Poèmes, essais et nouvelles

complètent cette dense livraison de plus de deux cents pages.

Le thème du voyage a été retenu pour le n° 7 de la revue bimestrielle *Vagabondes* (Atelier Marcel Jullian, 3, rue Séguier, 75006 Paris - abonnement annuel : 140 F). Il convient à merveille puisque le voyageur n'est autre que Victor Segalen. Le guide de ce voyage n'est autre que Pierre Emmanuel. Egalement au sommaire, des extraits du recueil, *Indian Trip*, d'un jeune poète : Jean-Michel Peterfalvi ; Alain Bosquet s'y consacre à la critique ; enfin, des « jeux » poétiques, notamment un poème à identifier, terminent cet excellent numéro.

*La vigie des minuits polaires* : tel est le titre d'une nouvelle revue de poésie (éditeur : Francis Danemark, 18, rue Joseph-Druez, boîte B, 1080 Bruxelles). Au sommaire du premier numéro, des textes et extraits d'ouvrages de Dominique Bedou, Pierre Dhainaut, Jean-Marie Le Sidaner, Philippe Mac Leod, et quelques autres, dont Jean-Michel Michelena qui n'est pas un inconnu pour nos lecteurs et dont on recommande les deux recueils « féroces » : *C'est une grave erreur que d'avoir des ancêtres forbans* (Architypographies, 1975) et *Du dépeçage considéré comme l'un des beaux-arts* (Editions William Blake & Co, 1976).

Je suis désolé pour *La corde raide*, *L'ecchymose*, *Le pilon*, *Poésie USA*, *Prisme*, *Silex*, *Terre d'Aude*, *Verso... Tant d'autres* — qui pourrait être le titre d'une revue, mais n'est que le signe d'un regret. Cette revue des revues (à suivre) se trouve aujourd'hui terminée...

Pierre Ferran

## THEATRE

### l'humble et simple chant intérieur

L'atelier, de Jean-Claude Grumberg  
Théâtre de l'Odéon — jusqu'au 3 juin

Jean-Claude Grumberg ne cache pas qu'il a écrit *L'atelier* pour sa mère qui, « en attendant le retour de [son] père, travaillait comme finisseuse dans un atelier de confection pour hommes » et en souvenir aussi du temps où il avait été, lui-même, apprenti tailleur. Mais il y a beaucoup plus dans cette pièce que de la piété filiale et de l'autobiographie. Sans doute la reconstitution du décor et du milieu est d'une perfection absolue et on pourrait avoir l'impression de retrouver une de ces « tranches de vie » qui firent les beaux soirs du « théâtre réaliste ». Même grouillement de personnages, même absence d'intrigue véritablement structurée avec un début, un milieu et une fin — la pièce pourrait continuer longtemps encore après la chute du dernier rideau —, même accumulation de petits faits quotidiens et de conversations « prises sur le vif », et le tout aussi vrai que les aiguilles de fil ou les fers à repasser...

Mais ne nous y trompons pas, ce n'est pas un exercice d'école, d'allure un peu « rétro ». Car derrière les fous rires, les chansons ou les pleurs des ouvrières de l'atelier, il y a tout le drame de la déportation des juifs. Oh, certes, ce n'est pas la grande dénonciation passionnée ou pathétique, ce n'est pas l'évocation spectaculaire auxquelles de grandes machines éloquentes nous ont habitués, et ce n'en est que plus efficace. C'est la femme qui attend, avec de moins en moins d'espoir, le retour de son mari, qui court les bureaux pour obtenir, ou des nouvelles, ou les papiers qui feront d'elle une veuve officielle. C'est celui qui est revenu des camps et qui en parle à peine. C'est, surtout peut-être, celui qui, par chance, a échappé au génocide et qui, tout en s'en réjouissant, souffre, à sa façon, de cette sorte d'injustice. Tout cela est dit sur un ton mineur, presque comme en passant, et avec

de gauche à droite : Josiane Stoleru, Brigitte Mounier, Rose Thiéry, Suzy Rambaud, Geneviève Mnich et Charlotte Maury dans « L'atelier »



un humour souvent triste qui emporte la conviction plus que toute démonstration.

Ce sont aussi, sur cette toile de fond discrètement esquissée, les petites difficultés journalières du petit artisanat dans l'après-guerre, la mauvaise foi bourrue du petit patron un peu tyrannique — admirablement joué par l'auteur —, et une tendresse sans mièvrerie pour tous les personnages. Ce n'est qu'après coup qu'à la réflexion on décèle quelques faiblesses : on ne sent pas toujours assez passer le temps, on aimerait en savoir plus sur certains personnages... mais elles ne sont que l'inévitable envers d'une trame qui ne se veut que l'image d'existences moyennes et qui refuse les grands cris.

Jean-Claude Grumberg a écrit des pièces apparemment plus fortes (*Dreyfus*, en particulier où le problème juif était abordé d'une façon très originale et très dramatique) mais il n'a pourtant peut-être rien écrit de plus authentique, et par suite de plus plaisant — au meilleur sens du terme — que cet *Atelier* (1). Par ailleurs, assisté dans sa mise en scène par Maurice Bénichou et Jacques Rosner, il a réuni et dirigé une troupe de comédiens au-dessus de tout éloge. Les avant-gardes et les recherches théâtrales peuvent se multiplier, il n'empêche, c'est le chant intérieur, exprimé avec simplicité et humilité qui fait, comme ici, les œuvres qui comptent et compteront longtemps.

P.-B. M.

(1) Le texte de la pièce est édité chez Stock, coll. « Théâtre ouvert » (140 p., 25 F).

### à partir du texte original

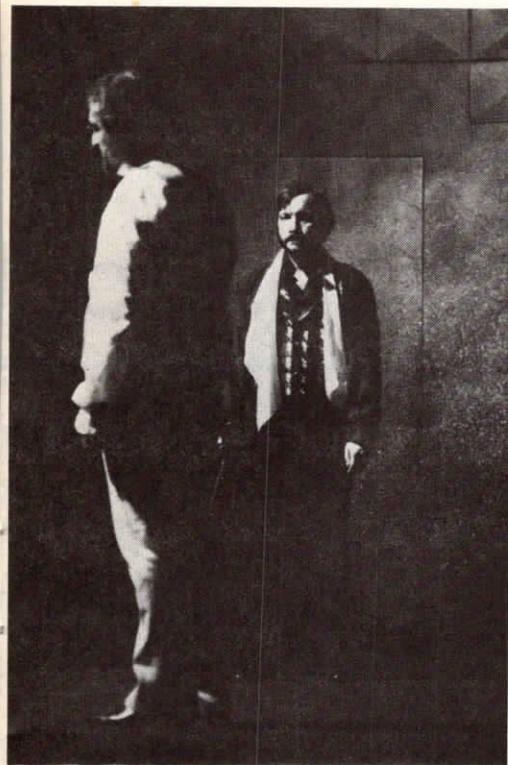
La mort d'André del Sarto, peintre  
florentin, d'Alfred de Musset  
Théâtre national de Strasbourg  
jusqu'au 22 mai

Ayant lu, dans une édition courante du Théâtre d'Alfred de Musset, le texte d'*André del Sarto* tel que l'auteur l'avait établi, en 1851, pour l'Odéon, on aurait pu s'étonner que le TNS eût inscrit à son programme ces deux actes dans lesquels les désordres de la passion romantique trouvent un châtement suffisamment édifiant pour que les censeurs de l'époque en aient autorisé la représentation. C'eût été compter sans le souci permanent de recherche qui anime l'équipe de ce théâtre et qui, inévitablement, devait la conduire à se reporter au texte original, en trois actes, paru le 1<sup>er</sup> avril 1833, première collaboration de Musset à la *Revue des Deux-Mondes*. Dans celui-ci, l'action, plus mouvementée, ne sacrifie pas aux contraintes tant morales que scéniques de la tradition et y paraît en clair un élément gommé dans la seconde version : le détournement d'argent au préjudice du roi de France.

La version que présente le TNS a été soigneusement élaborée par Bernard Chartreux à partir des éléments les plus solides et les plus significatifs des deux textes existants. André del Sarto n'y est pas cet être totalement généreux qui, bafoué par

Bernard Freyd (au premier plan) et Jean-Pierre Vincent dans « La mort d'André del Sarto, peintre florentin »

Paul Newman dans « Quintet »



sa femme et par Cordiani, son plus cher ami, sacrifie sa vie pour le bonheur de ceux qui l'ont trahi; aussi peu maître de lui que Cordiani devant l'exigeante beauté de Lucretia, il a commercialisé son art et s'est rendu coupable de malversation; et quand le malheur le frappe, que, pour venger son honneur, il blesse mortellement croit-il, son ami, sa raison s'égaré, il erre désespérément dans Florence entre sa maison qui lui est devenue insupportable et la demeure de la mère de sa femme où il n'ose cependant retrouver Lucretia au chevet de Cordiani. Bernard Freyd donne à ce moment à son personnage une rare dimension: obsédé par la brutalité des événements qui viennent de l'atteindre, angoissé par le vide qu'il devine désormais dans sa vie, il va et vient entre ses contradictions auxquelles le suicide seul peut mettre un terme. A l'inverse de cette exaltation, Jean-Pierre Vincent prête à Cordiani une violence froide. C'est le « jeune homme vêtu de noir », c'est la « force qui va » de l'amour romantique, mais dans une persistance sans éclat inutile, selon cet élan têtue qui, sans la moindre hésitation, écarte, fût-ce au prix d'une vie humaine, tous les obstacles qui le séparent de l'assouvissement de son désir — le minimum de jeu au service de la plus sûre persuasion.

De Christine Gagneux (Lucretia), image blanche de la femme telle qu'elle hante Musset, à Jean-Claude Jay et Hervé Pierre, le plus âgé et le plus jeune des disciples d'André del Sarto, la troupe entière provoque au sentiment de l'évidente nécessité

de ce spectacle dans le réseau d'interrogations que le travail du TNS tisse autour d'œuvres anciennes — *André del Sarto* après *Chatterton* et *Le Misanthrope* — aussi bien que de créations contemporaines, telles *Dimanche* ou *La bonne vie*, ou de tentatives de réinvention du lieu scénique.

Jean-Pierre Vincent revendique son intention de faire, du théâtre que la nation lui confie depuis 1975, « un lieu exemplaire de travail théâtral en France aujourd'hui ». Chaque présentation assure que, malgré la précarité de la situation présente, le chemin parcouru maintient le cap sur cet objectif.

R. L.

## CINEMA

### un film "étrange"

Le dernier film de Robert Altman est né d'un décor: celui de l'exposition de Montréal en 1967, déserté, livré au blizzard et à la neige, encroûté par la glace, mais intact, avec ses hôtels et ses salles de réunion, ses cafés, ses escaliers, ses trains gelés dans leurs stations. Séduit par ce cadre fantomatique, Altman y a réuni deux thèmes familiers à la science-fiction américaine: d'une part la survie d'un groupe humain dans une ville abandonnée après une catastro-

phe planétaire (parfois, c'est la bombe atomique, parfois — comme ici, sans doute — le retour d'une ère géologique glaciaire), d'autre part un « jeu de la mort » qui édifie et légalise l'instinct de meurtre, en l'enfermant dans des règles strictes où d'ailleurs le hasard — ici, le jeu de dés — joue un rôle important.

Le génie d'Altman consiste d'abord à créer une situation nouvelle par le choc de ces deux thèmes dont chacun, pris séparément, est banal. Il réside aussi dans le coup d'œil qui lui a fait pressentir tout ce qu'il pourrait tirer de son décor; et certaines manipulations optiques (l'image rendue floue sur son pourtour, comme si on voyait tout à travers une vitre aux bords embués) en renforcent l'effet. Enfin, il se manifeste — mêlé à quelque roublardise — dans la création de symboles (le nombre cinq, les chiens qui dévorent les cadavres, les costumes Renaissance des acteurs, les règles incompréhensibles du *jeu de la mort*, les discours métaphysiques de « Saint Christophe ») dont il faut bien dire qu'ils demeurent obscurs.

On croit comprendre que tout cela nous offre une image symbolique de la vie humaine, et surtout de notre temps; mais l'essentiel ici n'est pas de comprendre, c'est de suivre Paul Newman, chasseur de phoques qui arrive dans la ville maudite, au cours des véritables épreuves initiatiques qui l'attendent. Une distribution étincelante complète la séduction de ce film difficile mais dont la *puissance d'étrangeté* a rarement été atteinte à l'écran.

E. F.

# le C de l'Unesco

Existe-t-il une culture, patrimoine de l'humanité ?

Faut-il plutôt parler de cultures particulières qui contribuent à définir l'identité des peuples ? En développant sans cesse sa riche action culturelle, l'Unesco n'a pas choisi.

Elle a, au contraire, affirmé avec éloquence que toute œuvre d'art appartient à la fois à tous et à chacun et qu'elle doit être, donc, connue et préservée par tous et par chacun. Ce n'est pas là, bien sûr, une petite affaire et le combat engagé pour défendre la culture, malgré de belles victoires, n'en est qu'à ses débuts. Il est celui de l'Unesco, il est aussi le nôtre !

EN INCLUANT la lettre C dans son sigle, les pères fondateurs de l'Unesco avaient un but à la fois grandiose et modeste. Ils donnaient à l'organisme international qu'ils créaient, entre autres missions, celle de faire connaître les différentes cultures, afin qu'une meilleure compréhension internationale soit un facteur supplémentaire de paix dans le monde. Aussi l'une des premières réalisations de l'Unesco fut-elle de constituer une collection « d'œuvres représentatives » des diverses littératures mondiales. Ainsi pourrait être constituée progressivement une bibliothèque universelle de l'honnête homme, facilement accessible à tous, en particulier grâce à des traductions dans des langues à grande diffusion (français, anglais), d'œuvres jusqu'ici seulement publiées dans des langues nationales ou régionales de plus restreinte extension géographique.

Des listes de textes importants (une douzaine par pays) furent établies par des experts et soumises pour approbation aux Etats intéressés. Ce qui n'alla pas toujours sans problèmes ! Il était fréquent que plusieurs Etats revendiquent le même écrivain, qui était né ici, avait vécu là et était mort ailleurs. Sans parler des annexions couramment opérées par les littératures régionales : que l'on pense, par exemple au grand écrivain « français », né à Genève, chassé de son pays natal par ses compatriotes quand il voulut y revenir, mais aujourd'hui vivement réclamé par eux. Ou encore à Simon Bolivar — car il a écrit aussi — fondateur de la Bolivie, mais né au Venezuela.

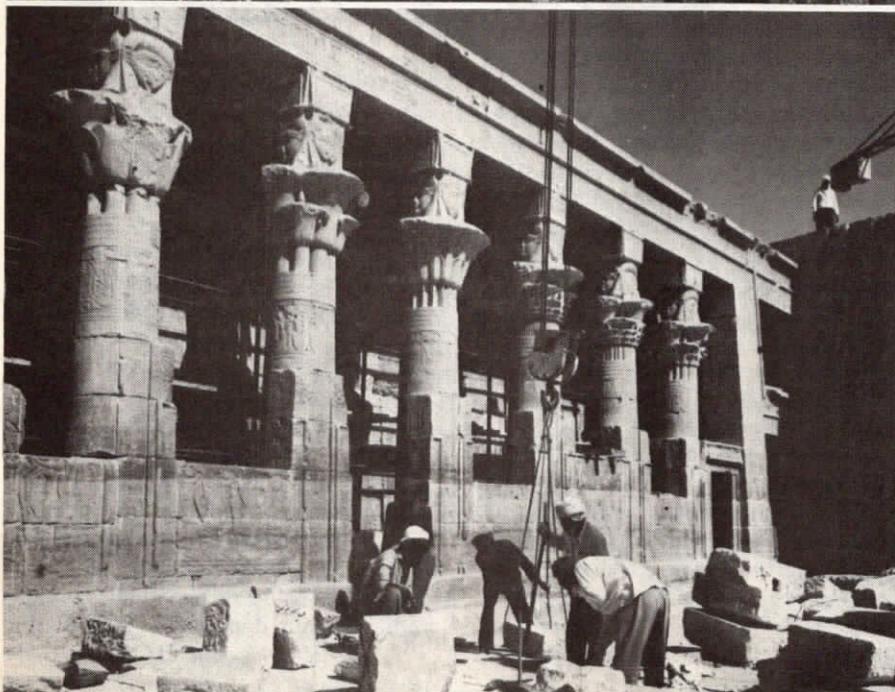
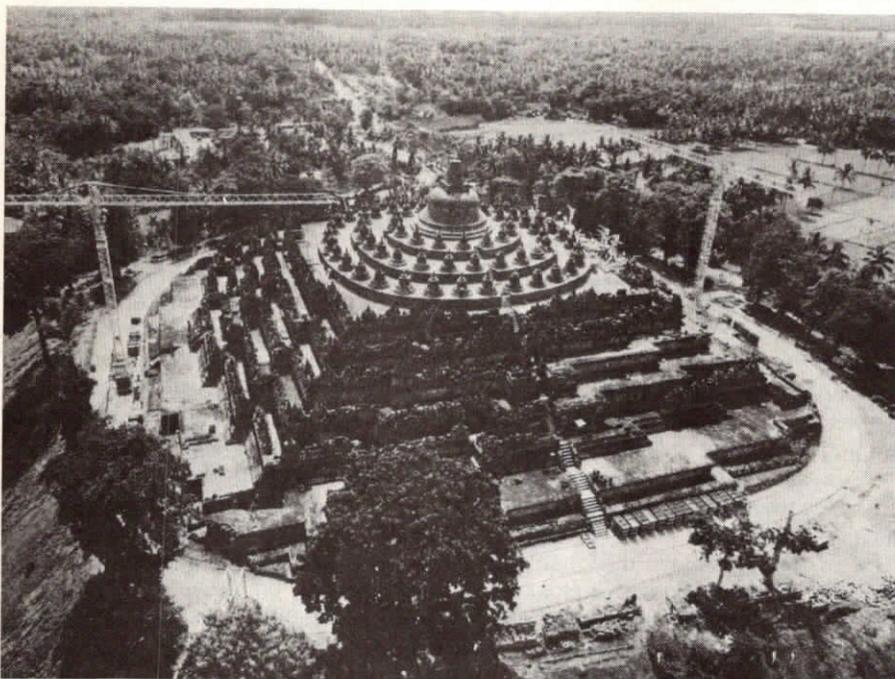
Les Etats n'étaient pas toujours d'accord sur les choix, et pas nécessairement pour des raisons littéraires. Pour d'autres, politiques, certains écrivains, même considérés comme clas-

siques hors de leurs frontières, étaient jugés indésirables et exclus du patrimoine littéraire de leur patrie. Il suffisait parfois d'attendre (ou on pouvait espérer qu'un jour) que les interdits soient levés et les maudits réhabilités par la grâce d'un changement d'orientation du régime.

Pratiquement, l'Unesco signe des contrats avec de grands éditeurs (en France, aux Etats-Unis, en Angleterre), leur propose des titres, leur fournit les traducteurs et subventionne une entreprise qui, au départ, aurait pu être estimée peu rentable. Il est impossible de citer ici toutes les œuvres ainsi popularisées. Pour rester dans le domaine des traductions en français et dans un passé récent, on peut donner comme exemples le roman de l'écrivain finlandais Juhani Aho (1861-1921), *L'écume des rapides*, les poèmes de l'écrivain pakistanais Mohammad Iqbal (1873-1938), *L'aile de Gabriel*, traduit de l'ourdou, ou encore trois brefs commentaires du philosophe arabe du XII<sup>e</sup> siècle, Averroès, sur les *Topiques*, la *Poétique* et la *Rhétorique* d'Aristote.

Parallèlement à cette collection littéraire, l'Unesco avait entrepris l'édition d'ouvrages d'art, abandonnée aujourd'hui. Mais elle a toujours, au catalogue de ses publications, une collection de « Diapositives Unesco d'œuvres d'art », une trentaine de titres très variés, sur des œuvres souvent rares : ainsi les peintures aborigènes de la terre d'Arnhem (Australie), les manuscrits archaïques d'Ethiopie ou l'architecture baroque au Mexique (Tepozotlan). Enfin, dans cette première période, un « projet majeur » Orient-Occident avait été mis au programme avec l'intention d'amener une meilleure compréhension des deux grandes parties du

le temple de Boroboudour à Java, les monuments de l'île de Philae en Egypte :  
deux exemples des opérations de sauvegarde entreprises par l'Unesco à travers le monde



monde entre elles, notamment par une révision des manuels scolaires pour qu'ils s'ouvrent plus largement à des cultures que, jusque-là, ils ignoraient ou minimisaient.

L'accession rapide, après 1960, à l'indépendance de nouveaux Etats et leur adhésion à l'Unesco allait largement contribuer à un important élargissement de son action, et dans de nouvelles directions. Il est ainsi apparu que s'il existait un patrimoine culturel mondial et s'il était constitué de l'ensemble des œuvres qui contribuent à définir l'identité culturelle des peuples, pour cette double raison il était nécessaire non seulement de le faire connaître mais de le préserver d'une possible destruction. C'était le cas de certains monuments ou sites. Pendant de longues années, conquérants et colonisateurs ne s'étaient pas privés de piller ou de dégrader, et d'ailleurs le temps n'était pas si lointain où, même sur le sol national, les édifices témoins d'une civilisation passée étaient surtout considérés comme des « carrières » de pierres toutes taillées, donc toutes prêtes à être réutilisées pour construire d'autres monuments ou églises.

Restait tout de même à préserver certains hauts lieux de l'histoire et de l'art, non seulement contre les injures du temps, mais contre des agressions humaines d'un autre type. La première opération, et qui fut particulièrement spectaculaire, fut lancée en 1960 par l'Unesco. Le projet de construction d'un barrage sur le Nil, à Assouan, devait, certes, apporter à l'Egypte une aide considérable pour son économie, mais il aurait aussi pour conséquence d'élever considérablement les eaux du

fleuve et de faire disparaître à jamais sous elles les monuments de Nubie.

C'est à l'appel de l'Unesco que cinquante Etats se sont associés pour éviter ce désastre. Neuf ans après, vingt-deux temples, démontés pierre à pierre, étaient réédifiés en lieu sûr. Les immenses statues d'Abou Simbel, taillées en plein roc, étaient, aussi, entièrement préservées. Ce qui n'était encore que le souvenir prestigieux de l'histoire et de l'art égyptiens était, par cette manifestation de solidarité internationale, devenu, en quelque sorte, très concrètement le bien collectif de tous les hommes. Mais c'était aussi la preuve que toutes les cultures sont également respectables, qu'en ce domaine les hiérarchies sont hors de propos, donc que toute atteinte à une œuvre de culture est intolérable, non seulement pour les peuples ou les Etats qui en sont les victimes, mais pour toute l'humanité.

D'année en année, l'action de l'Unesco a contribué à mobiliser ainsi d'innombrables énergies dans le monde entier pour la sauvegarde de ce patrimoine monumental de l'humanité. Ce fut, en 1966, la restauration des églises, monuments et bibliothèques de Florence, noyés sous la crue de l'Arno. C'est actuellement le déplacement du temple de l'île de Philae, elle aussi menacée par la hausse des eaux du Nil, dans un îlot voisin, Agilkia, plus élevé et mieux protégé ; l'opération, qui doit être achevée en 1979, aura coûté 20 millions de dollars. C'est encore le démontage, pierre à pierre, du temple bouddhiste de Boroboudour, dans l'île de Java. Sur une base carrée de 123 mètres de côté s'élève quatre terrasses en pyramide ornées de 1 460 bas-reliefs qui racontent la vie du Bouddha et 432 statues. Au-dessus, trois autres terrasses circulaires sont bordées de 72 « stupas », sortes de cloches ajourées dont chacune contient une statue du saint homme et, au sommet, un « stupa » clos et vide symbolise la contemplation de la vérité.

Construit à partir de l'an 800 de notre ère, ce formidable et merveil-

leux édifice menaçait ruine : les secousses sismiques fréquentes dans l'île l'avaient ébranlé, l'humidité rongeaient ses sculptures, les fondations de terre, sur lesquelles les énormes blocs ne tiennent que par la pesanteur, commençaient à s'affaisser. Le sauvetage a commencé en 1973 et devrait être terminé en 1982. Des dalles de béton étayeront les terrasses, un système de drainage sera incorporé à la structure et le temple sera, enfin, reconstruit, tel qu'il était, mais prêt cette fois à affronter vigoureusement les siècles. Si l'Indonésie a pris à sa charge la plus grande part des dépenses, elle n'aurait pu réunir, sans la solidarité internationale, les 15 millions de dollars prévus pour ce travail gigantesque.

Il est quasi impossible de citer, et surtout de décrire en détail, toutes ces opérations de sauvegarde qui, d'ailleurs, n'ont pas toute la même ampleur. On peut au moins signaler les travaux entrepris pour explorer et redécouvrir le site de Carthage, pour sauver les monuments et sites d'Hérat, deuxième ville d'Afghanistan, qui fut l'Aria des Perses antiques et d'Alexandre le Grand et, au XV<sup>e</sup> siècle, la capitale des héritiers de Tamerlan ; pour faire resurgir du sol les ruines de Mohenjo-Daro dans le Pakistan ; pour restaurer les villes et monuments des Incas et des Conquistadores au Pérou ; pour, plus près de nous, préserver d'une destruction définitive l'Acropole d'Athènes, dont les édifices, déjà grièvement blessés par le temps et les hommes, ont été mal restaurés et plus récemment détériorés par diverses pollutions de la civilisation industrielle, sans parler de l'érosion des dalles et du roc sous les pas des millions de touristes ; ou encore, pour protéger Venise et restaurer ses palais...

Tous les deux ans, à la Conférence générale, les Etats membres, toujours plus conscients de leur devoir d'affirmer leur identité culturelle par la sauvegarde de leurs monuments et sites, proposent de nouvelles opérations, pour qu'elles bénéficient de l'aide de l'Unesco et de celle des autres Etats. Cette fois, ont été ins-

crits au programme, pour 1979-1980, le complexe architectural de San Francisco de Lima (Pérou), le palais de Sans-Souci et la citadelle La Ferrière (Haïti), les monuments et sites historiques de Malte, le patrimoine des missions de jésuites des Guaranis, le patrimoine architectural de l'île de Gorée (Sénégal), les monuments de Hué (Viet Nam), les principaux monuments et sites du triangle culturel de Sri Lanka, les sites de Chinguitti, Tichitt et Oualata (Mauritanie).

Il a aussi été demandé au directeur général de prévoir un plan pour sauvegarder les monuments historiques et les manuscrits de Mauritanie, d'aider à la conservation du patrimoine culturel et naturel de la vallée de Katmandou (Népal) et aux Etats membres de coopérer avec la Thaïlande pour la préservation et la mise en valeur du parc historique de Sukhotai. Mais, en même temps, la Conférence a insisté une fois encore auprès d'Israël pour qu'il s'abstienne de toute fouille archéologique à Jérusalem et à toute modification de son aspect culturel et historique, « *particulièrement en ce qui concerne les sites religieux chrétiens et islamiques* ».

---

Depuis quelques années est apparu un nouveau danger contre le patrimoine culturel de certains Etats : le pillage plus ou moins systématique des « pirates modernes » qui « *dégradent et dévalisent, en Afrique, en Asie, en Océanie, en Europe même, les sites archéologiques que les hommes de science ont à peine mis à jour* ». Dans un solennel appel récemment lancé à la Maison de l'Unesco, son directeur général, Amadou-Mahtar M'Bow, a vigoureusement dénoncé ces trafiquants et pilleurs qu'une spéculation effrénée pousse « *à exploiter l'ignorance locale, à tirer parti de toute complicité offerte* ». Avec des moyens considérables, ils ont pris la suite des anciens conquérants qui ont dépossédé les peuples « *d'une mémoire qui les aurait sans doute aidés à mieux se connaître* ».

eux-mêmes, certainement à se faire mieux comprendre des autres ».

Aussi Amadou-Mahtar M'Bow a-t-il adjuré les gouvernements, les spécialistes de l'information, les organisations culturelles, les institutions universitaires et artistiques, les historiens et les éducateurs, les artistes, d'unir leurs efforts pour assurer « le retour des biens culturels aux pays qui les ont perdus ». Il ne s'agit pas de vider les musées des pays détenus mais de restituer à ceux qui en ont été spoliés au moins les trésors les plus représentatifs de leur identité culturelle. La dernière Conférence générale a élu un Comité intergouvernemental qui sera chargé de cette mission.

Celle-ci ne sera sans doute pas facile, elle n'en est pas moins de toute première importance.

---

L'activité culturelle de l'Unesco consiste également en des études systématiques sur les différentes cultures, sur le plan régional, sous-régional et national. Il est trop évident, en effet, que ces cultures n'ont souvent pas grand-chose à voir avec le découpage du monde par les frontières. Fort heureusement, tout au long de l'histoire, les civilisations se sont confrontées et souvent en parties confondues. Aux identités culturelles spécifiques à chaque peuple ou à chaque Etat, se superposent ainsi, pourrait-on dire, des identités culturelles collectives qu'il est important aussi de retrouver et de définir, et de faire vivre.

Au programme de ces travaux synthétiques, figure en particulier une monumentale *Histoire de l'Afrique*, dont les deux premiers volumes devraient paraître bientôt. De même sont en préparation une *Histoire des civilisations de l'Asie centrale* et une *Histoire des cultures d'Amérique latine*, ainsi qu'une étude sur les cultures islamiques. Par ailleurs, toutes les grandes régions du globe sont intéressées par des programmes de promotion des cultures, selon des modalités diverses : réunion d'ex-

perts pour préciser la spécificité et la dynamique des cultures négro-africaines ; création d'un Centre régional pour l'étude des cultures caraïbes à Saint-Domingue (République dominicaine) ; festival des arts du Pacifique Sud en Papouasie - Nouvelle Guinée, en 1980 ; création à Malte d'un Centre culturel méditerranéen ; publication d'une étude sur la culture chinoise ; colloque sur les cultures slaves...

A l'inverse de ces activités globales, d'autres, plus spécifiques, se situent à l'intérieur même des Etats. Certains d'entre eux, pour retrouver leur identité culturelle, ont en effet besoin de recueillir leurs traditions orales, avant que celles-ci ne disparaissent totalement. Un grand effort a déjà été entrepris dans ce sens en Afrique depuis 1970. L'Unesco a aidé les jeunes Etats de ce continent à constituer des centres de collecte, à s'équiper en matériel et à trouver le personnel compétent, à archiver les résultats et surtout à les diffuser par tous les moyens (livres, disques, cassettes, films...) auprès des institutions d'enseignement et des mass média.

Pour coordonner ces travaux, un

Centre régional a été créé à Niamey (Niger) pour toute l'Afrique occidentale, maintenant pris en charge par l'OUA. D'autres fonctionnent également à Yaoundé (Cameroun) pour l'Afrique centrale, à Zanzibar (Zanzibar) pour l'Afrique orientale et deux autres sont prévus à Lusaka (Zambie) pour l'Afrique australe et à Bamako (Mali) pour l'étude des manuscrits arabes des pays africains. On envisage, de même, en Asie, indépendamment des centres nationaux de Thaïlande, Indonésie, Inde et Sri Lanka, un Centre régional du même type que ceux d'Afrique.

Une réunion d'experts vient de se tenir à Manille (13-14 décembre 1978) pour préparer un programme de dix ans destiné à étudier les traditions orales du Sud-Est asiatique. Elle a particulièrement insisté sur la nécessité de recueillir les traditions populaires, dont beaucoup ont plus qu'une valeur seulement historique : les danses et les drames, ainsi que les autres formes d'art, peuvent, par leur valeur symbolique, aider à la prise de conscience des identités culturelles. D'autre part, les pratiques médicales traditionnelles sont toujours d'un apport sensible pour le

---

## les publications culturelles de l'Unesco

---

- **Le courrier de l'Unesco**, revue mensuelle (le numéro : 2,80 F, abonnement annuel : 38 F) : information sur les grands problèmes contemporains, en particulier les problèmes culturels.
- **Patrimoine culturel de l'humanité**, bulletin mensuel d'information sur les programmes et projets en cours.
- **Cultures**, revue trimestrielle (le numéro : 22 F, abonnement annuel : 75 F) : études très approfondies sur tous les aspects de la culture dans le monde.
- **Muséum**, revue trimestrielle de muséographie (le numéro : 17,50 F, abonnement annuel : 60 F).
- Collection « politiques culturelles » : une quarantaine d'études parues sur les politiques culturelles de différents Etats (prix : entre 6 et 14 F).
- Collection « Musées et monuments » : 15 volumes parus.
- Collection « Diapositives Unesco d'œuvres d'art » : 28 séries parues de 30 diapositives chacune.
- Collection « Diapositives Unesco d'éducation artistique » : 12 séries parues.
- Collection de disques de musiques traditionnelles du monde entier : 100 titres parus.

Pour plus amples renseignements, on peut consulter le Catalogue des publications de l'Unesco (7, place de Fontenoy, 75700 Paris) : une édition par an.

présent.

Mais la collecte des traditions orales est aussi intimement liée à la défense et illustration des langues locales. Si la première activité est aisément acceptée, et même réclamée, par tous, la seconde rencontre souvent, dans la pratique, beaucoup de difficultés et dans de nombreux Etats africains, par exemple, toutes les langues locales sont loin d'avoir les mêmes droits. Plutôt même parfois que d'en privilégier une, celle, par exemple de l'ethnie qui fournit les hommes au pouvoir, on préfère maintenir une langue plus « neutre », le français ou l'anglais. L'Unesco doit donc souvent insister pour que soient créés des centres chargés de l'étude de ces langues locales et pour qu'elles soient utilisées dans l'enseignement et les communications de masse.

---

Le plus grand obstacle, peut-être, à l'affirmation de l'identité culturelle et à la diffusion des cultures nationales, c'est le manque, parfois tragique, de moyens matériels. Sans parler de l'état, encore souvent très sommaire, où se trouvent les institutions d'éducation, sans parler de l'analphabétisme qui sévit encore si gravement sur une bonne part de la planète, de très nombreux Etats ne disposent pas encore d'imprimeries.

Il faut savoir, par exemple, que tous les livres, et même les livres scolaires, du Népal sont imprimés au Japon, qui est le grand fournisseur de livres pour toute l'Asie. Quand, dans ce continent, un Etat possède les machines nécessaires à l'impression, c'est le cas de l'Inde, il doit importer, très cher, un papier, souvent de médiocre qualité, ce qui n'est pas une incitation à la lecture et qui impose au budget national de lourdes dépenses.

C'est dire toutes les difficultés que de nombreux Etats rencontrent pour la promotion de la lecture. Aussi l'Unesco se propose-t-elle de les aider à « définir une stratégie permettant d'intégrer des éléments de développe-

*loppement du livre dans leur plan global de développement national* ». Elle les invite à lancer des programmes de publications axés sur les besoins des nouveaux alphabètes et appuie l'organisation de colloques, séminaires, ateliers et expositions sur divers aspects du développement du livre.

En cette Année internationale de l'enfant, un effort particulier doit être accompli pour développer l'habitude de lire chez les plus jeunes : aide à la production d'ouvrages à eux destinés ; publication d'études sur les problèmes de la création littéraire pour les enfants ; coopération et échanges entre éditeurs des pays développés et en voie de développement ; directives à l'intention des enseignants portant sur les choix de textes et les méthodes propres à encourager la lecture... Actuellement, d'ailleurs, une très riche exposition internationale de livres pour enfants est ouverte au siège parisien de l'Unesco, qui donne une idée de l'effort accompli par de nombreux pays dans ce domaine.

Des centres régionaux de promotion du livre existent déjà en Afrique, en Amérique latine, en Asie et dans les Etats arabes. L'Unesco prévoit d'élargir sa coopération avec eux pour mettre en œuvre des programmes concertés de développement de l'édition locale et d'organisation du marché du livre. Le but est de renforcer les infrastructures du livre, en particulier par l'amélioration qualitative et quantitative de la main-d'œuvre spécialisée ou la multiplication des programmes de coédition propres à accroître les tirages et à réduire les coûts.

---

Dans cette course à la culture, il faudrait aussi mentionner toutes les autres actions envisagées pour assurer la participation de tous à la vie culturelle (promotion des politiques culturelles, planification et financement du développement culturel, formation de spécialistes de ce développement, action des grands moyens

d'information...) et toutes celles qui ont pour but de favoriser la création artistique et intellectuelle (promotion des divers arts, de spectacle en particulier, rencontres et échanges, place des arts dans l'éducation permanente, activités créatrices de l'enfant, statut général de l'artiste...). Plus généralement, toute cette action culturelle de l'Unesco s'inscrit dans un programme plus vaste en vue d'une meilleure circulation de l'information, d'une circulation « libre et équilibrée, fondée sur le respect mutuel des valeurs culturelles différentes », et aussi d'une « circulation internationale des matériels » et du « mouvement international des personnes dans le domaine de l'éducation, de la science, de la culture et de la communication ».

Quand on lit, dans le détail, les quelque cent pages du volumineux rapport dans lequel la dernière Conférence générale de l'Unesco a décrit les *Programmes et budgets approuvés pour 1979-1980* sous la rubrique « Culture et communication », quand on sait que ce budget (programme ordinaire, sources Nations Unies et autres programmes) s'élève à 43 725 000 dollars, on mesure l'ampleur de l'action engagée par l'Unesco dans ce secteur. Quand on regarde, en revanche, la situation où sont encore, dans le domaine culturel, l'ensemble des Etats du monde (aucun budget de la culture n'atteint 5 % du budget total, et le plus souvent il tourne autour de 1 %), on est, hélas, également conscient de tout ce qui devrait encore être fait.

Mais l'organisation internationale serait-elle encore plus puissante et plus riche — et il est nécessaire qu'elle le devienne chaque année davantage — elle ne peut que jouer un rôle d'aide et d'incitation. Le combat pour la culture, pour une culture partagée par tous, est d'abord celui de chaque Etat et de chaque individu. Il est très loin, dans ce siècle qui se vante parfois trop inconsidérément d'être un nouveau siècle des lumières, d'être définitivement gagné. Il s'en faut même de beaucoup...

Pierre-Bernard Marquet

**Toujours disponibles :**

**ARTICLES ET DOCUMENTS  
PUBLIÉS DANS  
l'éducation  
DE 1974 À 1977**

64 pages (h. 30 x l. 21 cm)  
12 F

Commandes à l'éducation  
2, rue Chauveau-Lagarde,  
75008 Paris

CCP 31 680 34 F La Source

**DU DIRIGEABLE AU SUPERSONIQUE  
SOIXANTE-DIX ANS D'AFFICHES  
Coffret de diapos avec livret**

Parmi les graphistes :

A. SOLON  
E. MAURUS  
CASSANDRE  
P. et J. COLIN  
L. BOUCHER  
Y. BRAYER  
VILLEMOT  
SAVIGNAC  
VASARELY  
MORVAN  
R. PAGES  
PICART LE DOUX  
NATHAN  
MATHIEU



Histoire parallèle de l'aviation à travers les affiches  
et du graphisme à travers l'aviation

Le coffret (84 diapos couleur, livret théorique et pédagogique)  
220 F franco

**GRATUIT : UN POSTER  
« DIRIGEABLE ASTRA 1909 » A TOUT ACHETEUR**

commandes : LFEFP Service culturel 3, rue Récamier, 75341 Paris Cedex 07

# La reconstitution de texte

Méthode structurale

Jean-Pierre KERLOC'H

«On peut utiliser ce livre directement en puisant dans les leçons-types et la centaine de textes prêts à l'emploi et étalonnés de la maternelle à la troisième. On peut aussi suivre l'itinéraire proposé par l'auteur et découvrir les grandes structures de notre langue et les perspectives pédagogiques qui en découlent»

*L'École libératrice*

Pratique Pédagogique n° 24

EN VENTE EN LIBRAIRIE

**armand colin  
bourelle**

## HOMMES DOCUMENTS ET MIGRATIONS

Pour l'information des services sociaux, des associations, des animateurs, des militants...

Le point deux fois par mois sur :

« Les migrants dans l'actualité :  
législation... accueil... »

Abonnement 1 an : 100 F —  
Etranger : 200 F

## HOMMES ET MIGRATIONS

POUR LA PROMOTION  
DES MIGRANTS

Manuels d'alphabétisation  
d'initiation au calcul  
d'introduction à la vie moderne

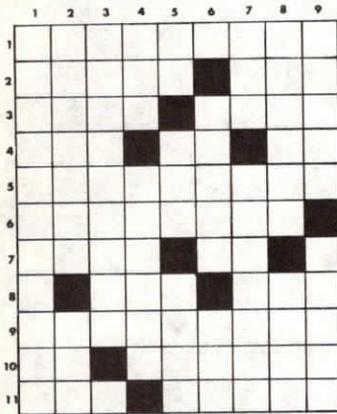
Demander la liste à :

**HOMMES ET MIGRATIONS**  
40, rue de la Duée, 75020 Paris

**AMANA - HOMMES  
ET MIGRATIONS**

C.C.P. PARIS 1200 - 16 H  
Tél : 797-26-05

**problème 320**



**Horizontalement.** 1 - Genre de sourd qui n'entend rien. 2 - Pour avoir fait trop bonne chère, il est astreint à se mettre une grande ceinture - Saint homme ou vieil animal féroce. 3 - Hongroise jumelée en 1873 - Douze coups qui frappent à l'estomac. 4 - Fait le gai - Note - L'ancêtre de la précédente. 5 - Ses rameaux offrent l'ombre et la paix. 6 - Mauvais, quand il pratique l'humour noir. 7 - Vieille tête de Turc - Autour du lac. 8 - Brame - Appel mettant fin aux divagations d'un corniaud. 9 - Pape au deuxième siècle. 10 - Personnel - Entailles à l'aide d'un bouvet. 11 - Même les rustres se découvrent à son arrivée - Au niveau de la licence.

**Verticalement.** 1 - Système d'urbanisme logeant tout le monde à la même enseigne. 2 - Type d'ouvrière modèle - Ciment pour l'étalement des capsules. 3 - Brute qui combattait le lion à l'époque de Brutus. 4 - Service militaire au temps des bombardes - Il permet au tireur d'avoir un bon pointeur. 5 - Démonstratif - On les envoie facilement au tapis - Où la tenancière propose son cœur. 6 - Se remonte mieux quand on a une bonne descente - Danseuse unijambiste. 7 - Etoile des Mille et une nuits - La quille représente leur distraction favorite. 8 - Confiné - Escarpement jurassien. 9 - Rang d'un métier - Altération musicale.

**solution du problème 319**

**Horizontalement.** 1 - Poétereau. 2 - Utricules. 3 - Rossa. 4 - Erésipèle. 5 - Er - Elu - le. 6 - Hurlleur. 7 - Fer - Errer. 8 - Lège - Issu. 9 - Empli. 10 - Tenu - Enée. 11 - Enter - Sus.

**Verticalement.** 1 - Purée - Flûte. 2 - Otorrhée - En. 3 - Erse - Urgent. 4 - Tisser - Emue. 5 - Ecaille. 6 - Ru - Puérile. 7 - Elle Ursins. 8 - Ae - Lires - Eu. 9 - Usnée - Ruses.

**problème-concours 89**

♠ 98	♠ AV10753	♠ D64
♥ 107	♥ V98	♥ RD5432
♦ R987654	♦ 102	♦ V3
♣ V5	♣ 63	♣ 94
	♠ R2	
	♥ A6	
	♦ AD	
	♣ ARD10872	

**Cartes sur table, atout ♣, Sud réalise sans mal douze levées avec les entames ♥ et ♦. Que fera-t-il avec les entames ♠ et ♣, contre les meilleures défenses ?**

Envoi des solutions à Pierre Tessereau  
6, rue Chevalier-de-la-Barre, 75018 Paris  
Date limite : 1<sup>er</sup> juin 1979

**solution du problème 85**

♠ 3 Est-Ouest jouent la majeure cinquième avec les ♦ par quatre et Ouest ouvre de 1 ♣ — N contre — S : 1 ♠ — N : 1 SA — S : 2 ♥ — N : 3 ♥ — S : 4 ♥.  
♥ DV86 Ouest entame le 5 d'atout, ♦ AV le mort restant maître avec ♣ V7 le 9. Le ♠ 3 suit pour le 9 pris de la Dame et Ouest revient du 2 ♥ pris de l'As en Est qui continue du 7 d'atout pris en main. Comment Sud va-t-il continuer pour essayer de gagner. Avec quelle probabilité ?

**Réponse.** Sud va chercher à libérer ses ♠ en jouant le 8 troisième en Est. Probabilité : 50 %.

**Justifications.**

Sud, ayant vu le ♥ A en Est, en déduit sans mal la main d'Ouest, en tenant compte de sa méthode d'enchères : 4 ♣ par le Roi, 3 ♦ par la Dame, 2 ♥ et 4 ♠ par ADV, honneurs seuls possibles totalisant 12 PH. La seule incertitude qui demeure est la place du ♠ 8 et le contrat étant ingagnable s'il est en Ouest, voici comment Sud doit jouer en l'espérant en Est avec les mains complètes ci-dessous.

	♠ 3	
	♥ R1094	
♠ ADV3	♦ R842	♠ 852
♥ 52	♣ AD42	♥ A73
♦ Dxx	♠ R10974	♦ xxxx
♣ Rxxx	♥ DV86	♣ xxx
	♦ AV	
	♣ V7	

A la cinquième levée, Ouest ayant défaussé indifféremment ♣ ou ♦ sur le troisième jeu d'atout, Sud joue le ♠ R pour l'As. Sud peut couper ou non du mort, sa tactique étant de donner un ♠ et un seul, à ce moment ou plus tard. Supposons qu'il coupe l'As. Il rentre en main à ♦ joue le ♠ 10 en espérant que le 8 va tomber

en Est pour libérer son 7 et son 4. ♦ R et ♦ 4 coupé suivent, les deux ♠ maîtres et l'impasse au ♣ R assurant le contrat.

**à la table**

**Un squeeze à l'atout.** Après l'ouverture de Est de 1 ♠, Sud et Ouest passent et Nord fait un beau cue-bid qui mènera certainement à la manche si la couleur de Sud est ♦ ou ♣. Effectivement il annonce 3 ♣ et Nord passe 3 ♦ pour chercher le fit qui

	♠ AR84	
	♥ 8	
♠ 532	♦ AR53	♠ DV1096
♥ V10974	♣ AV64	♥ AD52
♦ 84.		♦ D102
♣ 753	♠ 7	♣ D
	♥ R63	
	♦ V976	
	♣ R10982	

permettrait de demander le chelem. Précisément, Sud soutient à 4 ♦ et Nord qui n'a pas la possibilité d'utiliser rentablement deux fois le Blackwood, la couleur ♣ étant mineure, saute directement à 6 ♣.

Ouest entame le ♠ 3 et la réussite du contrat semble dépendre de trois difficultés. La première, celle de la place du ♥ A n'en est pas une en vérité, l'ouverture de Est le plaçant certainement chez lui. La seconde est créée par la place et la longueur de la Dame d'atout, mais c'est la troisième qui semble plus gênante car il paraît difficile de ne pas perdre la ♦ D troisième en Est.

Ayant pris l'entame, Sud joue tout de suite ♥ pour l'As de l'Est qui rejoue la ♠ D prise au mort. Atout. La Dame tombe, voilà deux difficultés résolues. Sud coupe son petit ♥ puis joue deux fois atout pour parvenir à la position ci-dessous à cinq cartes avec les deux possibilités notées a) et b) pour Est.

	♠ 84	
	♥ —	
	♦ AR5 (a) (b)	
♠ —	♠ V10	♠ V10
♥ V10(9)	♥ —	♥ x
♦ xx(x)	♦ xxx	♦ xx
♣ —	♥ R	♣ —
	♦ V97	
	♣ 10	

Dans la position (b), Sud ne peut gagner que si le ♦ D se trouve dans les deux ♦ que détient Est. Sud ne peut s'en remettre qu'au hasard mais si la position réelle est a), Sud est certain de gagner : ou bien le ♦ D est seconde, en Ouest, sans problème, ou bien elle est troisième en Est et ce dernier est squeeze par le jeu du ♥ R sur lequel le mort se défausse à ♦. En effet, si Est donne un ♠, les deux rentrées à ♦ permettent de couper un ♠ et de faire le troisième ; si Est donne un ♦, les trois ♦ de Nord-Sud sont maîtres.

# échanges et recherches

## location (offres)

- Paris 5<sup>e</sup> (Panthéon), mblé de juin à oct., F3 tt cft, rue calme. Tél. 707-16-21 ou 424-22-25.
- Village Cévennes, riv., mont., appt 3 p., bns, juil. 1 300 F. Ecr. P.A. n° 732.
- Nice, F3 prox. mer, tél. interph., TV, terr., gar., 4 pers., juin, juil., août, sept. Tél. : (76) 96-35-28.
- 34-Carav. 4 pl., cuis., réfrig., isol., spac., juil., août 1 200/ms, sept. 800 F, 5 km plage. Tél. (4) 452-65-22.
- Ht-Doubs, meublé tt cft 5 pers., 17 km Pontarlier. Tél. (81) 39-09-91, M. Brutillot.
- Alpe-Huez, appt 2 p., 4 pers., tt cft, juil., août. Tél. (76) 96-35-28.
- Cannes, studio nf tt cft 3 pers., juil., sept., oct. Crepin, 83170 Camps-la-Source. Tél. (94) 69-11-04.
- 2-Alpes 1 650 m, mont. ski d'été, studio 4 pers. tt cft, juil., août. Ecr. CES Mazorel, 26400 Crest. Tél. 75-24-72.
- 66-Prades 350 m, appt ds villa, 2 ch., tt cft, jard., gar., 4-5 p. août. Miroux, 16 r. La Fayette, Perpignan. Tél. 34-96-35.
- 66-Sorède, prox. mer, F2 4 pers., mai, juin 400 F/sem. Tél. (68) 59-80-31 hres rep.
- Doubs, mais. ind. 6 pers., cft, pêche, juil. 1 000 F/quinz. Grosjean, ch. Orsans, 25530 Vercel.
- 9 km Fréjus, carav. résid. camp. privé ombr. 600 m<sup>2</sup>, pisc., tennis, juil. 2 000 F. Guesdon, 223, bd J.-Cartier, 35100 Rennes.
- 05-Merlette, chalet pl. Sud 9 pers., 2 w.-c., 2 s.d.b., 3 ch., chem., tennis, équit., du 12-8 au 31-8 2 000 F. Tél. (42) 07-36-18 soir.
- Vallée Lot-Ste-Livrade-sur-Lot, villa F4 av. gd jard., gar. Ecr. Savinien, collège, 47000 Pasage-d'Agen. Tél. (58) 66-62-62 ap. 17 h 30.
- Laredo-Esp., appt 4 p. 5 pers., 70 m<sup>2</sup> cft, près plage, belle vue, juil. 1 400 F, août 1 700. Adda, 28, r. Vaneau, Paris 7<sup>e</sup>.
- Savoie Les Bauges 700 m, chalet cft, prox. plan d'eau, torrent, pêche, tennis, rand., sept. (sem., quinz., mois). Ecr. P.A. n° 740.
- Laredo-Esp., appt F3 tt cft, près mer, px int., juin à sept. Ecr. P.A. n° 733.
- Cadaques-Esp., F2 tt cft, vue port, 200 m mer, juil. 2 000, août 2 200 F. Espinasse, 55, av. J.-Jaurès, 81400 Carmaux.
- A 13 km est Périgueux-24, ds ham. pitt., loc. année sf 1 ms été, vieille mais. meublée 400 F + e., él., force. Tél. (93) 33-46-45 w.-end et après bureau.
- 66-Banyuls/Mer, villa bd mer, 4 p., 1<sup>er</sup> qu. juil., sept. Gaillard, 21, av. Roucan, 81400 Carmaux. Tél. (63) 76-51-61 soir.
- Vosges 700 m, chalet tt cft 4 pers. max., juil. Ecr. P.A. n° 734.
- Savoie 1 000 m, chalet gd cft, 2 log., 12 pers. + 8 pers., août, Ricard Michel, économ. Hôp. psych. Bassens, 73011 Chambéry. Tél. (79) 33-93-94.

## CONDITIONS D'INSERTION

- 23,50 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes; filet = 1 ligne; effets de composition + 20%.
- POUR LES ABONNES : 50% de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
- REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,20 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

**IFEC** ENSEIGNEMENT PRIVÉ  
A DISTANCE (31<sup>e</sup> année)  
Documentation sur demande  
15700 PLEAUX Tél. (71) 40-43-17 (24 h/24)

• 88-mont., F4 mblé 150 m<sup>2</sup>, 8 pers., tt cft, cour, gar., empl. carav. Tél. : (29) 35-31-32.

• 34-Gde-Motte, studio 4 pers., 200 m plage, 15-7 - 15-8. Tél. (86) 57-28-46.

• Vinaroz-Esp. : 1) villa 6 pers., gar., 150 m plage, 50 m libre-serv., 2 km ctre ville, juin, sept. 1 500/ms, juil. 3 000 F/ms; 2) villa 6 pers., gar., 50 m plage, 1 500 m ctre ville, juil., août 3 750/ms. Soler, r. Baudelaire, 95190 Goussainville. Tél. 988-93-26.

• 83-Sannry/Mer, F2 mblé tt cft, r.-d.-j., prox. mer. Tél. (94) 74-10-22.

• Esp. sud, appt tt cft, bd mer, juil. Tél. : (56) 48-68-44 soir.

• Laredo-Esp., appt 4 p., 5 pers., 70 m<sup>2</sup>, cft, près plage, belle vue, juil. 1 400, août 1 700 F. Ecr. P.A. n° 735.

• 34-Palavas, appt conf., s.d.séj., 2 ch., 2 mn plage, 2<sup>e</sup> quinz. juillet 2 000 F tt compris. Ecr. J. Boulenc, école normale, 91-Albi. Tél. 54-65-79.

• 83-Agay-St-Raphaël, splend. studio 4 pers. tt cft, face mer, r.-d.-c., park. privé, gde terr., juin, sept. oct. Candido, 25400 Exincourt. Tél. 92-42-36.

• Orcière-Merlette, studio cabine 4-6 pers., tt cft, T.V., juil., sept. Tél. (92) 51-21-85.

(Suite page 36.)



Collection

éléphérique

"REVOIR ET  
PREPARER"

## RÉVISIONS

français . mathématiques . langues

Rappels de cours - Exercices et corrigés

- FRANÇAIS: 6<sup>e</sup> / 5<sup>e</sup>\* / 4<sup>e</sup>\* / 3<sup>e</sup>
- MATHÉMATIQUES: 6<sup>e</sup>\* / 5<sup>e</sup>\* / 4<sup>e</sup> / 3<sup>e</sup> / 2<sup>e</sup>
- ANGLAIS: 6<sup>e</sup>\* / 5<sup>e</sup>\* / 4<sup>e</sup>\* (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> langue) / 3<sup>e</sup>\* (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> langue)
- ALLEMAND: 6<sup>e</sup> / 5<sup>e</sup> / 4<sup>e</sup>\* (2<sup>e</sup> langue) / 3<sup>e</sup> / 2<sup>e</sup>
- ESPAGNOL: 4<sup>e</sup>\* (2<sup>e</sup> langue)
- LATIN: 4<sup>e</sup> / 3<sup>e</sup> / 2<sup>e</sup>
- GREC: 4<sup>e</sup> / 3<sup>e</sup> / 2<sup>e</sup>

\* Nouveauté: ouvrage conforme aux nouveaux programmes

Collection BAC

Collection BEPC

Catalogue et spécimen sur demande



EDITIONS PÉDAGOGIE MODERNE

39 rue Chanzy - 75011 PARIS • Tél. (1) 37168 78 - 37169 85

# échanges et recherches

(Suite de la page 35.)

## location (offres)

• Tignes, ski, voile, rand., équit., juil. (7 j., 15 j., 1 m.) studio 4 pers., pisc. privée. Cerdan, éc., 54110 Varangeville. Tél. : (83) 48-44-75.

• 22-Plouézec, 1500 m mer, mais. ind., 3 gdes p. cft, jard. clos 900 m<sup>2</sup>, juil. 1 600, août 1 800 F. Bertoliatti, 9, allée des Passereaux, 78480 Verneuil-sur-Seine.

• Sanary-Var, appt tt cft, 3 p., cuis., gde terr. sur mer, juil., août. Ecr. Cart, 25, bd Arago, 75013 Paris.

• Vosges, appts 3 à 6 pers., sf août, cour, pré. Bauer, éc. Anould, 88230 Fraize.

• Cantal 672 m, mais. camp. tt cft, gd enclos, août. Gaillard, 15, r. Bas-Ninh, Bordeaux.

• 73-La Toussuire 1800 m, ds chalet, 2 appts de 5 pers. Aumarchand, 37, r. E.-Vailant, 94400 Vitry. Tél. 680-49-38.

• 88-Gérardmer, appt 4-5 pers., vue splend. lac, vac. été. Ecr. Ruau, éc. Zainvillers, 88120 Vagney. Tél. (29) 61-72-47.

• La Richardais, 3 km Dinard, mblés 3-4 pers. ds mais. anc., calme, cour, jard., 100 m port, juin à sept., quinz. ou ms. Bossard, le Pont, 35740 Pacé. T. 57-62-17 ap. 18 h.

• Yvelines, 40 km Paris, mais. camp. 3 p., calme, gd jard., + chalet bois, lit, dche, 15-7 au 15-9. Hutin, tél. 782-10-03.

• 56-St-Pierre-Quiberon, villa cft 8 pers., juil., sept. Tél. (97) 50-21-16 Quiberon.

• 2-Alpes, studio 4 pers., pl. Sud, juil., août, sept., sem. 500 F et 2 p. 5-6 pers. pr même pér. 600 F. Ecr. Baumé, 14, av. Europe, 38120 St-Egrève. Tél. (76) 75-06-75.

• Gde-Motte, F2 4-5 pers. tt cft, 150 m plage, juil. Becker, 22, r. E.-Delacroix, 10100 Romilly-sur-Seine.

• Vallée Dord., 2 p. 4 pers., w.-c. bns, jard., prox. gare, commerces, août, sept. Bonnefon, 24480 Le Buisson.

• 74-Prox. Thônes, studio ds chalet tt cft, 2 pers., juin à sept. Ecr. P.A. n° 736.

• Le Canon-le-Cap-Ferret, 300 m plage, appt ds villa 3-4 pers., juil., août, sept. Ecr. Ec. Salaunes 33160. Tél. (56) 58-58-73.

• Var, mais. avec jard., type F3, 20 mn mer, juil. sept. Hermelin, les Mimosas, av. Albert-1<sup>er</sup>, 06230 Villefranche-sur-Mer. Tél. : (94) 80-87-11.

• Village-club Renaudière, 44770 La Plaine-sur-Mer entre Pornic et St-Brévin, bungalows, camping-caravaning \*\*\*, Pâques, week-end, été, Toussaint.

## CONDITIONS D'INSERTION

• 23,50 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.

• EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20%.

• POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.

• REGLEMENT : Joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.

• FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,20 F joints à la demande d'insertion.

• REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

• Palamos-Esp., appt F2 5 pers., 50 m mer, juil. 1 400 F. Paillisser, 5 r. Paris, 66 Perpignan.

• Gourette, studios et 2 p. juin à sept. Tél. (45) 31-61-24.

• 05-Bâtie-Neuve, 4 p. tt cft, juil., 2<sup>e</sup> quinz. août, sept. Ecr. Mistaudy, 24160 Excideuil.

• 6 km Sully-sur-Loire, pl. camp., ds mais., appt tt cft 5 à 6 pers., 3 p., entrée ind., cuis., bns, gde terr., juil. 1 400, août 1 400, sept. 800 F. Ecr. Barret, 239, rue St-Genès, 33082 Bordeaux.

• Kéridy Penmarc'h (Fin. sud), 500 m plage et port, très belle prop. nve (78) sur 7 500 m<sup>2</sup> prairie, pr 10 pers. ou 2 fam., juil. août, sept., 5 ch., séj., salon 35 m<sup>2</sup>, chem., cuis. équipée (lav.-vaiss., m. à laver) bns. Ecr. Noël Jézégabel, Kérandran, 29132 Kéridy Penmarc'h. Tél. (98) 94-62-89 préf. soir.

• 05-Merlette 1 850 m, appt 5-9 pers., été, hiv. Berger, lyc., 17023 Périgny. Tél. : (46) 34-75-87.

• 05-Merlette 1 850 m, appt 5-9 pers., été, hiv. Berger, lyc., 17023 Périgny. (46) 34-75-87.

• 05-Orcières, appt 3-4 pers., juil., août, sept., quinz. ou ms. Decarli, 7, cité Bonne, 05000 Gap. Tél. (92) 51-07-70 soir préf.

• Plage Midi, caravanes et bungalows. Boisset, village vacances, 34410 Sérignan.

• Biarritz, appt 5-6 pers., tt cft, vue mer, 100 m plage, du 1 au 15-7 2 200 F tt comp. Tél. (59) 55-09-63 après-midi.

• La Turbie, près Monaco, bon air, près mer, mont., ch. cuis., s. e., vues mer. Ecr. P.A. n° 738.

## location (demandes)

• Ensgte célib. ch. studio mblé cft Lyon pr sept. 79, quart. Cx Rousse ou limitr. O. Martynoff, 162, r. République, 38140 Rives.

• Ch. appt tt cft 2-3 pers, juil., bd plage ile Noirmoutier. Guillemer, 6, r. Turgot, 22000 St-Brieuc.

## échanges

• Ech. entre 15-7 et 15-8 tr. gde villa tt cft Htes-Vosges c/mais. ou appt bd mer. Beyer, plat. Dijeri, 68 - Saint-Die.

• 17-Ech. villa F5 tt cft, 15 km mer, juil. c/sim. mont. Cantin, 42 Sonnevillie, 17430 Tonny Charente.

• Vacances en Angleterre. Echanger logements. Ecr. Euro Vacation Exchange, New Barn House, Toft Rd, Kingston, Cambs. G.-B.

## ventes

• Agay, studio vac. nf, libre. Crepin, 83170 Camps-la-Source. Tél. (94) 69-11-04.

• Urgent. Terrats 20 km Perpignan, vds cause maladie, pl.-pied, F4 nf, chem., gar., park., 693 m<sup>2</sup> terr. réceptionné avril 79, px 350 000 F. Agence Clerc, 4, pl. J.-Payra, Perpignan (Lemoine).

• 46-Montcuq, coll. vd presbyt. XVIII pierre, escal. pierre, poutres, chem., en part. amén. 5 p., s.d.b., w.-c., gdes caves, beau gren., jardins, dépend. : 180 000 F. Ecr. Delaurent, 41, rue E.-Roux, 94 Fontenay-sous-bois. Tél. 873-19-75.

• Mais. bourgeoise ds village 15 km Béziers (34), bon état, 2 ét., 8 p., cuis., gren., tout cft, garage, dépend., jard. + verger, 350 000 F. Tél. (67) 93-74-33.

• Rég. St-Sauveur-89, fermette 4 p., pout. apparentes, gren. amén., remises, granges, écuries, cave voûtée, 3 000 m terr., px à déb. Tél. 887-93-33.

## hôtels - pensions

• Cannes pr. centre, Hôtel Esperanto\*\*, tt cft, park., TV ds ch., demi-pens. juil. et août 80/85 F ttc. T. (93) 39-13-88.

(Suite 3<sup>e</sup> de couverture.)

**CHAISES** modernes et rustiques. Envoi franco catalogue B contre quatre timbres. Ets Jacques MARTIN - 39140 VILLEVIEUX

**NOUS EDITONS**  
VITE ET DIFFUSONS BONS MANUSCRITS  
EDITIONS REGAIN - MONTE-CARLO

Pour l'association éditrice « l'éducation », le Président : A. LICHNEROWICZ.

Imp. Edicis, zone industrielle de la Petite-Montagne, 91000 Evry. Dépôt légal n°254. Com. Par. 515 AD

(Suite de la page 36)

● **HOTEL BON REPOS \*\* 25650 MONT-BENOIT**, alt. 800, calme, jard., pêche, près Suisse, dép. 85 F net.

● Lullin, Hôtel de la Poste. Tél. 10, ski, repos, confort, prix 74-77 F net.

● **BRETAGNE, Hôtel des Arcades, 22380 St-Cast**, en cours de classement 2\*\*, 50 m plage, pens. av. chbre familiale confortable, du 1<sup>er</sup> au 6-7 : 73 F, du 7 au 31-7 : 76 F, du 1<sup>er</sup> au 20-8 : 85 F TTC — 10 % sur 3<sup>e</sup> pension, bons menus, devis et photos envoyés avec plaisir. Tél. : 754-21-89 Paris ou (96) 41-80-50. W.-end Pentecôte 2 jrs pens. 148 ou 166 F.

● **FACE AU MONT BLANC, 12 km de Chamonix, Hôtel BELLEVUE, 74310 SERVOZ**, 16 chbres, jard. omb., cuis. fam., juil., août demi-pens. (ch., petit déjeuner, dîner) 59 F TTC. Réserv. : écr. ou tél. après 19 h (16-1) 263-60-96 Paris, (16-50) 51-13-58 Annecy.

● Bretagne, 22380 St-Cast, Hôtel Centre et Plages, 250 m plage, pens. comp. 7-7 au 10-9 de 76 à 85 F suiv. pér. Cuis. faite par Mme Fournel. Tél. : (96) 41-00-13 ou 27-12-02.

● A la Ferme Auberge de la Besse, vous pourrez vivre dans une atmosphère familiale, autour de repas composés avec des produits de notre ferme, et vous adonner à de grandes randonnées dans le Massif du Mézenc. Ecr. G. Méjean, 07510 Rieutord.

## automobiles - caravanning

● Vds carav. Cardinal 4-6 pl., 5 m, cuis., réfr., chauff. gaz, ent. capiton. lav., isolat. Tél. (4) 452-65-22.

## bateaux

● Vds Jet + remorque, rouleau de mise à l'eau, taud, 2 jeux de voiles + spi, mât neuf. Leroux, 11360 St-Jean-de-Barrou. Tél. (68) 45-92-49.

## centres de vacances

● Urgt, étudte parlant espagn., angl. ayt exp. CV, dipl. surv. b., ch. trav. juil. France ou étran. Chabrolle, 16, av. Gal-de-Gaulle, 67-Strasbourg.

● Rech. monit. dipl. surv. baign et économie pr août CV Essonnes. Ecr. Chagnon, Maison Feyne, 23800 Dun-le-Palestel.

● Association recherche :  
— Directeurs (trices) hab. 200 km Paris max. CV petits effectifs juillet ou août Suisse - Espagne,  
— Responsables base de voile avec B.E.M.V. juillet ou août Espagne. Tél. : 500-13-41 - 500-51-28.

● A louer locaux centre vac. Ile de Betz sf juil., août, hiver. Ecr. P.A. n° 737.

## divers

● Vds 40 % de sa valeur actuelle cours anglais complet nouvelle méthode LINGUA-PHONE, état neuf, acheté en mars 78. Tél. 782-72-73 sf de 12 à 14 h.

● Enseignement à distance demande correspondants. IFEC, 15700 Pleaux.

● Ach. occas. Lect. et Gramm. Rigaud Vasconi CM1 et 2, CE1 et 2. Ecr. P.A. n° 739.

● Danses folkloriques en Roumanie, stage 2<sup>e</sup> quinz. juil. Ecr. Cl. Dupont, 08260 Maubert-Fontaine. Tél. (24) 35-22-72.

● Tissage, photo, stage intensif 42 h sur 1 sem. du lundi au samedi juil.-août. Magnier, 31540 St-Félix-Lauragais. Tél. : (61) 83-01-60.

● **Directem. du producteur au consommateur CHAMPAGNE 1<sup>er</sup> CRU**  
Gaston BÇEVER, 51150 TOURS-SUR-MARNE

● **POUR VOS ACHATS DE VINS DE BOURGOGNE, J.-C. BOISSET, fils et gendre de collègues, 21700 NUITS-SAINT-GEORGES, propriétaire et éleveur en différents crus, vous adressera sur demande son tarif avec des conditions très particulières aux enseignants.**

Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation**

**FRANCE 90 F**

**ÉTRANGER 120 F**

### RÈGLEMENT

Chèque bancaire  Mandat carte

Chèque postal  Mandat lettre

Date ..... Signature

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

DEPART. RESIDENCE \_\_\_\_\_

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion et en recommandé.

ZIPCODE

75 80

PAYS (si Etranger) \_\_\_\_\_

Envoi de la facture à NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

**A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement**

# Pour parler dessin aux professionnels rotring en fait plus : il offre du matériel pédagogique.

A temps nouveau, méthodes nouvelles. Les élèves changent, la pédagogie aussi. Les techniques modernes, l'audio-visuel, les rétroprojecteurs, créent de nouvelles conditions d'enseignement, plus concrètes, plus pratiques.

S'il s'agit d'enseigner le dessin technique, rotring, leader incontesté dans ce domaine, est là pour vous aider.

Avec une certaine idée de la pédagogie, avec du matériel qu'il met gratuitement à votre disposition, du matériel élaboré pour vous, par une équipe de professeurs qualifiés.

Vous pouvez ainsi recevoir : (utiliser le coupon-réponse ci-dessous)

Un manuel pour l'enseignement du dessin "DESSIN INDUSTRIEL". Par Robert Gautelier (lycées d'enseignement professionnel, classes de préappren-

tissage, formation professionnelle d'adultes, formation continue).

Des transparents pour rétroprojecteurs :

- l'enseignement de la construction mécanique au niveau des classes de seconde
- l'éducation manuelle et technique n° 1 "L'homme et son environnement" - classes de 4<sup>e</sup>.

rotring fait mieux encore, il crée pour vos élèves un matériel de qualité à des prix réduits :

coffret promotion "rotring à l'école".

Vous le trouverez chez votre fournisseur habituel. rotring, une nouvelle idée de la pédagogie.



## rotring



Coffret promotion "Rotring à l'école" comprenant :  
 3 stylos rotring 2000 en 0,2 - 0,35 - 0,7 mm.  
 1 flacon d'encre de Chine.  
 1 attache compas.

M.....  
 Fonction.....  
 Etablissement.....  
 Adresse de l'Etablissement.....  
 Adresse personnelle.....

Désire recevoir gratuitement :

- Le manuel "DESSIN INDUSTRIEL"
- Des transparents pour projecteurs :
- L'enseignement de la construction mécanique, classes de seconde
- L'éducation manuelle et technique n° 1

Bon à découper et à retourner, sous enveloppe dûment affranchie, à ANGALIS, Domaine de Courtaboeuf, rue de la Réunion - 91400 ORSAY. ATTENTION : ce bon est exclusivement réservé aux membres de l'enseignement et doit être parfaitement complété pour recevoir la documentation pédagogique souhaitée.

